

AU LENDEMAIN DES RASSEMBLEMENTS DU 24 FÉVRIER
**L'OPPOSITION SALUE
LA "PARTICIPATION
DES ALGÉRIENS"**

Page 3

DRAME À AZAZGA

**2 MORTS
PAR BALLE ET
UN BLESSÉ GRAVE**



Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2416 - Jeudi 26 février 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

**LE DOYEN
CONTINUE
DE
BROYER
DU NOIR**



Page 17

TOUT EN FUSTIGEANT CEUX QUI PORTENT ATTEINTE À L'UNITÉ NATIONALE

SELLAL RECADRE LE DÉBAT

Page 3

SITUATION DES DROITS
HUMAINS DANS LE MONDE
**UN BILAN
CATASTROPHIQUE,
SELON AI**



Page 5

DURANT LE MOIS DE JANVIER 2015
**HAUSSE
DES PRIX À LA
CONSOMMATION**

Page 5

CHAMPS PÉTROLIERS EN ALGÉRIE
**SONATRACH
A FAIT TROIS
DÉCOUVERTES
EN DEUX MOIS**

Page 5

POUR SES PROJETS RESTANTS
**L'AADL
IDENTIFIE
LES ASSIETTES
FONCIÈRES**



Page 4



ELLE RENOUVELLE SA DISPONIBILITÉ À REPREDRE LES POURPARLERS AVEC LES SYNDICATS

BENGHEBRIT VEUT UN DIALOGUE "SEREIN"

Page 4



36
personnes mortes et
1.157 autres blessées
dans 1.009 accidents.

800
postes de formation
à Constantine pour
les femmes au foyer.

20
décès sur 180 cas
graves de grippe
saisonniers.

Un nouveau pain moins coûteux

Un nouveau pain, réalisé en collaboration avec les minoteries Eriad à base d'un mélange de farine de blé tendre, de blé dur et de son, devrait permettre de réduire la facture d'importation tout en conservant les propriétés nutritives.

L'expérience de ce mélange avec des doses précises, menée par la section des boulangers de la wilaya d'Oran et les minoteries Eriad, appelée "3 SF", permet de produire 25 à 30 baguettes de pain de plus dans un quintal par rapport à la même quantité fabriquée à base de blé tendre, L'Etat a été sollicité pour la formation de boulangers dans cette nouvelle spécialité de pain qui nécessite une adaptation aux équipements et une maîtrise des doses, dans la perspective d'améliorer la qualité du pain et de se passer de la farine blanche, qui peut provoquer, selon lui, plusieurs maladies du tube digestif (côlon).



L'Agence de développement social et l'association Iqraa se concertent



Une rencontre de concertation a réuni l'Agence de développement social (ADS) et l'Association d'alphabétisation Iqraa en vue d'identifier les opportu-

nités de partenariat à mettre en place pour répondre aux populations en matière d'alphabétisation et de construction d'un parcours d'insertion.

Cette rencontre, qui s'est tenue dimanche, a regroupé le directeur général de l'Agence de développement social, Lakhelef Messaoud, et la présidente de l'Association Iqraa, Aïcha Barki, dans le cadre du programme d'appui au mouvement associatif, précise un communiqué de l'ADS.

Parmi les objectifs de ce partenariat, figurent, notamment, le soutien à l'association Iqraa en matière d'encadrement pour l'accomplissement de ses missions et l'action de développement de l'alphabétisation.

Il s'agit, également, d'assurer le renforcement de l'encadrement et de fonctionnement des structures de l'association par la mise en place d'effectifs à prélever sur le Dispositif d'activité d'insertion sociale (DAIS) et le Dispositif d'insertion des jeunes diplômés (PID).

Mme Barki a réaffirmé, à cette occasion, l'importance de la contribution de l'agence pour la réussite des efforts consentis au profit des populations analphabètes.

Les plages de nouveau gratuites ?

Les concessions de plages ont toujours été exploitées de manière anarchique sans parler du diktat des plagistes qui vous imposent l'emplacement ainsi que leurs services, quand bien même vous avez parasols et chaises longues. Si réellement les contrats de concessions vont être annulés, ce serait une bonne chose pour les estivants qui pourront planter leurs parasols là où ils en auront envie sans déboursier les 1.400, voire même 1.600 DA, un sacré budget quand vous voulez vous payer le luxe d'aller à la plage plusieurs fois par semaine. Croisons les doigts pour que le gouvernement accède à cette demande d'autant que les recettes recouvertes par les communes côtières, au titre de la concession des plages en 2014, les résultats ont été en deça des projections. Les trésors communaux des 14 wilayas côtières n'ont engrangé que 113 millions de dinars.



Amar Saïdani

"La secrétaire du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a dit que le président de la République n'a pas tenu ses engagements. Je me demande quels sont ces engagements dont elle parle. Le PT est un parti politique anticonstitutionnel qui est constitué d'une minorité qui ne croit pas à la démocratie. Un parti qui ne dispose pas de programme politique et qui est dans ses fondements-même contre la Constitution, laquelle stipule que l'Islam est la religion de l'État."



Une momie retrouvée dans une statue bouddhique

L'analyse d'une statue bouddhique remontant aux XI-XII^e siècles vient de révéler un secret jusqu'alors bien gardé : la présence d'une momie. Pratiquée au centre médical de Meander à Amersfoot (Pays-Bas), cette "autopsie" a permis de mettre au jour un squelette humain vieux de plus de mille ans. À en croire les premiers indices récoltés par Erik Bruijn, un spécialiste de l'art bouddhique, la momie pourrait être celle d'un célèbre maître bouddhiste chinois connu sous le nom de Liuquan. Selon le NL Times, un journal néerlandais anglophone, il s'agit là d'une première. Jamais une statue n'avait, en effet, dissimulé dans ses entrailles des restes humains. Pour percer les mystères de cette statue, les chercheurs néerlandais lui ont fait subir une batterie de tests. C'est grâce à un CT-Scan, un examen aux rayons X permettant de recréer une image 3D d'une structure anatomique, que le voile a été levé. Des prélèvements effectués à l'intérieur du Bouddha ont également permis de découvrir des reliques très particulières à la place même des organes : des rouleaux de papier recouverts de caractères chinois. En revanche, il ne s'agit pas là d'une première. En 2005, l'analyse à Paris de statues coréennes remontant à l'époque Koryo (X-XIV^e siècles) avait révélé la présence de perles, de graines ou encore de morceaux de tissu.

Une nouvelle inédite de Sherlock Holmes retrouvée un siècle plus tard

Un Écossais a fait une découverte historique de taille, selon le Telegraph. Walter Elliot, 80 ans, a retrouvé, non sans surprise, dans son grenier une nouvelle oubliée du célèbre détective Sherlock Holmes, qu'un de ses amis lui avait offerte.

C'est en Écosse, dans la petite ville de Selkirk, que cet historien a découvert l'œuvre d'Arthur Conan Doyle : Sherlock Holmes : Discovering the Border Burghs and, by deduction, the Brig Bazaar. "Je n'ai aucune idée de si elle a jamais été publiée...", explique-t-il au Telegraph..

Une nouvelle écrite par Doyle pour sauver le pont de Selkirk

Cachée depuis plus de cinquante ans dans son grenier, ce livre de 1.300 mots, imprimé en 1904, a été rédigé par Doyle pour aider la ville de Selkirk, dont le pont en bois a été détruit après l'inondation de 1902. Pour en construire un nouveau, les habitants se sont mobilisés et ont organisé un événement durant trois jours afin de lever des fonds. À l'occasion de celui-ci, plusieurs histoires courtes ont été rédigées et auxquelles Arthur Conan Doyle, qui aimait particulièrement la ville, a participé en mettant en scène son personnage Sherlock. Selon Walter Elliot, il s'agirait d'histoires sur les habitants de la ville ainsi que sur l'écrivain.

TOUT EN FUSTIGEANT CEUX QUI "PORTENT ATTEINTE À L'UNITÉ NATIONALE"

Sellal recadre le débat

Sellal a été ferme sur les décisions politiques et les orientations économiques prises par le gouvernement. Le Premier ministre a tenu à répondre aux opposants à travers un discours éminemment politique. Il a averti sur un ton menaçant que l'unité nationale est le ciment de tous les Algériens et que personne n'a le droit de jouer sur cette carte.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

La date de la nationalisation des hydrocarbures a été bien choisie par Abdelmalek Sellal pour recadrer le débat autour de l'unité nationale. « Nous devons sauvegarder l'unité nationale. Après avoir joué la corde de notre religion, ils ont politisé l'Islam. Nous avons atteint 200.000 morts. Aujourd'hui, certains veulent déstabiliser notre pays et jouent avec l'unité nationale ». Une allusion à ces détracteurs qui cherchent par tous les moyens à discréditer l'action gouvernementale. Le Premier ministre a considéré dans son intervention que les opposants de tous bords tentent de déplacer les événements dans la région du Sud après avoir échoué au Nord. « Ils sèment le doute entre nous. Ils n'ont pas pu remuer le Nord, ils tentent de manipuler le sud du pays. Ils ont essayé de manipuler à Ghardaïa, à Touggourt, à Ouargla et à Djanet cela n'a pas marché, aujourd'hui, ils manipulent à Aïn-Salah ». Des propos qui s'inscrivent dans le contexte d'une actualité brûlante des manifestants anti-gaz de schiste qui ne veulent pas reculer sur leurs revendications. Le chef de l'exécutif a tenu à mettre de l'ordre sur une question qui a été récupérée politiquement



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

par ses adversaires. « Nous avons dit et redit à maintes reprises qu'il n'est pas question d'exploitation. Mais nous devons savoir de quelles réserves nous disposons pour laisser un patrimoine aux généra-

tions futures ». Dans le même registre, Sellal a été ferme sur les décisions politiques et les orientations économiques prises par le gouvernement. « Nous sommes maîtres de nos décisions » a-t-il

clamé. Pour autant ceci suffit-il pour convaincre les partisans contre le gaz de schiste de ronger leur frein ? Nulle réponse pour l'heure. Sellal n'a pas manqué d'ailleurs de mettre en évidence les efforts de Sonatrach à poursuivre ses activités d'exploration en annonçant à cet effet que « du pétrole a été découvert à Touggourt, Ghardaïa et El-Bayadh ». Ce qui écarte d'emblée la thèse de certains qui ont souligné que l'exploitation du pétrole a atteint ses limites. Le camp de l'opposition, animé par la CNLTD, a toujours joué sur le registre de la panique et de l'affolement en direction de la société civile en dirigeant la critique vers l'exploitation des hydrocarbures. Or, le Premier ministre a rappelé que « 93 % des recettes proviennent des hydrocarbures » et d'ajouter que « 50% des recettes en devises se sont envolées et pourtant nous dépasserons le cap ». Tout ceci doit profiter, selon le chef de l'exécutif, au social que l'Etat continuera à financer. Contrairement à ce qui a été annoncé comme restrictions budgétaires et baisse des transferts sociaux, Sellal a eu les mots pour dire : « A qui serviront nos recettes si elles ne profitent pas au social ? Nous maîtrisons nos affaires ».

F. A.

AU LENDEMAIN DES RASSEMBLEMENTS DU 24 FÉVRIER

L'opposition salue la "participation des Algériens"

PAR KAMAL HAMED

L'opposition a exprimé sa satisfaction après les marches et rassemblements organisés avant-hier mardi sur l'ensemble du territoire national pour dénoncer l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Réunie au lendemain de ces actions de protestation au siège du mouvement Enahda, l'Instance de coordination et de suivi de l'opposition (ICSO) a en effet salué la participation en force des citoyens tout en dénonçant les pratiques du pouvoir. Dans le communiqué rendu public hier et signé de la main du secrétaire général d'Enahda, Mohamed Douibi, l'ICSO salue la participation des citoyens malgré « les harcèlements et les provocations à leur égard ainsi que l'instrumentalisation des moyens de l'Etat qui sont la propriété du peuple ». Le communiqué cite ainsi des organismes et institutions syndicales,

des médias publics, des autorités centrales et locales, de l'argent public, etc. Pour l'ICSO, qui dénonce ainsi l'UGTA qui s'implique de plus en plus avec le pouvoir pour contrecarrer l'opposition, tous ces moyens ont été utilisés pour « parasiter » les rassemblements pacifiques. Dans le même ordre d'idées, l'ICSO dénonce l'instrumentalisation par les pouvoirs publics des services de sécurité pour « étrangler » les libertés individuelles et collectives de manière arbitraire et ce, note le communiqué, malgré la levée de l'état d'urgence. L'opposition dénonce de même la répression qui n'a pas épargné les chefs des partis politiques et les organismes juridiques. Lors de la manifestation d'Alger, l'opposition a fait état de brutalités policières contre les manifestants et l'arrestation de pas moins de 50 personnes. Mais malgré tout cela, l'ICSO réaffirme sa détermination à poursuivre son activité par

les différents moyens pacifiques en vue de faire aboutir le projet de transition démocratique. Cette instance de l'opposition, qui a aussi dénoncé l'arbitraire contre le citoyen Ali Benhadj et sa privation de sa liberté de mouvement en l'absence de tout empêchement juridique, n'a pas dit quelles seront les prochaines étapes de son action. L'ISCO a appelé les Algériens à manifester contre l'exploitation du gaz de schiste en soutien notamment aux habitants du sud du pays, ceux d'In-Salah particulièrement, qui se sont mobilisés depuis de longues semaines contre les opérations de forages qui s'effectuent dans la région. Toutes les assurances présentées par les autorités sur la protection de l'environnement ont été vaines puisque les habitants d'In-Salah, qui craignent par-dessus tout les dangers qui pèsent sur la nappe phréatique, demeurent sceptiques. A preuve, même les messages du président

de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de son Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ne semblent pas avoir convaincu les habitants d'In-Salah. A l'occasion des festivités du 24 Février, Bouteflika et Sellal ont une fois de plus rassuré sur l'absence de danger sur l'environnement, mais ont aussi fait preuve de détermination quant à la volonté d'aller de l'avant sur cette question.

K. H.

COOPERATION

Le président kenyan reçoit à Alger le Premier ministre

Le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, a reçu, hier, à la résidence d'Etat de Zéralda le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui lui a rendu une visite de courtoisie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Youcef Yousofi, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Le président kenyan a entamé mardi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette visite permettra aux deux chefs d'Etat d'examiner les voies et moyens de promouvoir davantage les relations de fraternité entre les peuples algérien et kenyan", avait indiqué un communiqué de la présidence de la République. Les deux Présidents auront également à se concerter sur des "questions internationales d'intérêt commun, notamment la sécurité, la paix et l'intégration en Afrique".

DRAME A AZAZGA

2 morts par balles et 1 blessé grave

PAR LOUNES BOUGACI

Deux morts et un blessé grave, c'est le bilan du drame qui vient de secouer la ville d'Azazga. En effet, des sources locales ont indiqué qu'une bagarre qui a vite dégénéré, mardi passé à 18 h, a occasionné le décès de deux personnes alors qu'une troisième victime est grièvement blessée et transférée vers le centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed du chef-lieu de wilaya. Jusqu'à hier mercredi en fin de journée, les détails de cette affaire, notamment les circonstances et les mobiles ayant poussé le ou les auteurs de

la tuerie à passer à l'acte restaient inconnues et aucune source n'était en mesure de livrer de détails à ce sujet. La scène du double crime est un parking situé à proximité de la salle de sport polyvalente de la ville d'Azazga. L'une des victimes est d'ailleurs le jeune gardien dudit parking. Les trois victimes de ce drame sont originaires de la daïra d'Azazga. On a appris en outre que l'arme à feu ayant servi à perpétrer les crimes aurait été récupérée par les services de sécurité. Une enquête a été diligentée sur place pour élucider l'affaire, a-t-on également appris. Il y a dix jours, deux autres jeunes ont été tués à

l'aide d'une arme blanche dans le village de Tamda, commune de Ouaguenoun, à 20 kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou. A maintes reprises, la sonnette d'alarme a été tirée dans la wilaya de Tizi-Ouzou quant aux conséquences que pourraient avoir la progression inquiétante de la consommation de drogue et de la prolifération d'autres fléaux de société, dont les lieux de débauche et les bars clandestins. On assiste, depuis quelques temps d'ailleurs, à un regain des actes de banditisme dont des meurtres dont les mobiles sont souvent des banalités.

L. B.

ELLE RENOUVELLE SA DISPONIBILITÉ À REPRENDRE LES POURPARLERS AVEC LES SYNDICATS

Benghebrit veut un dialogue "serein"

La ministre de l'Éducation nationale, a renouvelé, hier à Alger, la disponibilité de son département à "dialoguer avec les syndicats, mais dans le calme et la sérénité".

PAR INES AMROUDE

Le ministère "est disposé à dialoguer avec les syndicats et les fonctionnaires de l'Éducation nationale qui sont en grève, mais cela doit se faire dans le calme et la sérénité", a affirmé Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge d'un séminaire sur la recherche en éducation. "Nous ne pouvons pas ouvrir le dossier du statut particulier des enseignants en l'absence de stabilité et de sérénité dans le secteur", a fait observer la ministre, précisant que "cette stabilité ne sera effective qu'après la signature, par les différentes parties, de la charte d'éthique". "C'est à partir de ce moment que nous

pourrons évoquer, point par point, le statut particulier et ce, dans la sérénité", a-t-elle dit, réitérant que cela "exige un climat de confiance où chacun aura la possibilité de s'exprimer librement loin de la pression des grèves et des perturbations des cours". Une grève dans le secteur de l'Éducation nationale diversement suivie a été déclenchée, depuis une semaine par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste). Les travaux de ce séminaire sur "la recherche en éducation, perspectives et projets", organisé par l'Institut national de recherche en éducation (INRE) sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a permis

de revenir sur plusieurs aspects ayant trait au secteur. En effet cette rencontre de deux jours plénière, en séance plénière et en ateliers, sur plusieurs thématiques relatives notamment à la pédagogie et à la gouvernance dans la vie scolaire et intervient suite une réflexion et une évaluation de la recherche en éducation.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué que la recherche en éducation vise à améliorer le secteur de l'Éducation et de l'école d'une manière globale.

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a relevé l'importance de ce séminaire qui s'intéresse à la recherche dans l'éducation, ce qui traduit, a-t-il, dit, la "volonté" du gouvernement de faire en sorte que la recherche scien-



Nouria Benghebrit.

tifique, en plus de son caractère académique et théorique, soit au service de la société et de l'économie nationale.

I. A.

POUR SES PROJETS RESTANTS

L'AADL identifie les assiettes foncières

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a finalisé l'opération d'identification des assiettes foncières sur lesquelles seront bâtis les projets restants de son programme de 230.000 logements, a indiqué le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Pour définir le foncier nécessaire à l'achèvement de son deuxième programme de location-vente lancé en 2013, cette agence a dû recourir aux fichiers du foncier urbanisable établis récemment au niveau des wilayas à l'issue d'une enquête menée, depuis 2014, sur le potentiel foncier national destiné au logement. C'est ainsi que les équipes locales de l'AADL travaillent actuellement en collaboration avec les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac) pour réserver définitivement le foncier à bâtir à travers l'établissement des procès-verbaux de choix de terrain, indique la même source. Cette nouvelle démarche de l'AADL s'explique par le fait que dans ses programmes de logements, elle peine souvent à lancer certains de ses projets en raison, essentiellement, de la non disponibilité du foncier.

Jusqu'à fin décembre 2014, sur les 230.000 logements prévus par le programme lancé en 2013, elle n'a pu entamer la réalisation que de 96.000 logements seulement dont 76.000 en 2013 et 20.000 en 2014, soit seulement 41 % du programme.

De surcroît, elle a dû renoncer à certains terrains qui lui ont été attribués en raison de leur nature accidentée ou carrément inconstructible sans compter les lignes d'électricité de haute tension et les réseaux d'assainissement qui traversent certains lots alors que d'autres font l'objet de litiges avec des occupants illicites. C'est pourquoi les fichiers du foncier urbanisable auxquels elle a, désormais, accès ont été conçus de façon qu'ils indiquent non seulement la délimitation des assiettes mais aussi leur état d'occupation et leur nature géologique, lui permettant d'avoir au préalable un aperçu sur les caractéristiques des terrains disponibles et d'y opter plus rapidement.

Les entreprises algériennes quasiment absentes !

Il est observé qu'outre le problème du foncier entravant son programme, l'AADL fait également face à une faible offre des entreprises de réalisation. En 2013 et 2014, elle a enregistré 1.522

appels d'offres déclarés infructueux avec un faible nombre de soumissions des entrepreneurs algériens pour ces projets.

Ce qui l'a même amené, en 2014, à recourir aux entreprises de la 2^e short-list établie par le ministère de l'Habitat mais sans grand résultat. Cette short-list comprend 106 entreprises dont 49 algériennes et 9 groupements mixtes regroupant des entreprises algériennes et étrangères, intéressés par la réalisation d'ensembles intégrés de 400 à 2.000 logements par projet. Sur un total de 414 consultations menées par l'AADL auprès de ces entreprises algériennes et groupements mixtes de la short-list, il y a eu 306 consultations où les entreprises n'ont émis aucune réponse, 71 cas où elles ont répondu négativement en invoquant leur plan de charge saturé alors que dans les 33 cas restants, elles ont exigé des prix jugés "excessifs". En conséquence, l'agence n'a finalement retenu que quatre (4) entreprises algériennes pour la réalisation de 10.000 logements, et se voit obligée de faire davantage appel aux entreprises étrangères pour lancer ses autres projets. Outre les logements restants de son programme de 230.000 unités, l'AADL prévoit le lancement de 400.000 loge-

ments dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019. Son plan de charge passe, alors, à 630.000 logements avec une moyenne de 105.000 logements à lancer annuellement durant le quinquennat 2015-2019. Pour réaliser ces objectifs, elle délèguera les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de certaines wilayas pour prendre en charge ses projets de logements en location-vente.

Elle mise, par ailleurs, sur une nouvelle organisation qui prévoit la création de huit à neuf directions régionales et des directions de projets dont les compétences territoriales sont étendues aux limites de la wilaya.

En outre, l'agence est habilitée à prendre des participations dans des entreprises publiques économiques ou à créer des filiales pour certaines activités relevant de ses missions. Ces nouvelles modifications du cadre organisationnel ont pour objectif principal d'améliorer son efficacité et d'atténuer la pression sur cette agence qui représente l'outil le plus important des pouvoirs publics pour la résorption de la crise de logement, et ce, particulièrement pour la classe moyenne.

L. B.

43^e SESSION DU CONSEIL
DES MINISTRES ARABES
DE LA SANTÉ

Boudiaf depuis hier au Caire

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf participe à la tête d'une importante délégation, aux travaux de la 43^{ème} session ordinaire du conseil des ministres arabes de la santé, prévue les 25 et 26 février au Caire, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette session examinera notamment "la situation sanitaire et humanitaire en Palestine, le virus Ebola et l'amélioration de la santé maternelle dans le monde arabe". Les participants examineront également "la stratégie arabe de lutte contre le sida ainsi que la complémentarité arabe en matière de médicament".

GRATUITÉ DES SOINS

L'Ordre des médecins dit son mot

PAR RAYAN NASSIM

Tout en se prononçant pour une "redéfinition" de la complémentarité entre les secteurs public et privé dans le domaine de la santé, le président de l'Ordre national des médecins, Mohamed Bekkat Berkani, a insisté, hier, sur la nécessité de maintenir la gratuité des soins médicaux.

Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne, le président de l'Ordre des médecins a plaidé pour que l'Etat maintienne la gratuité des soins et pour que les missions de chaque intervenant dans le secteur soient "mieux définies". "Il faut

redonner cette sacralité à l'hôpital public, qui doit être ouvert à tout le monde", a déclaré M. Berkani, estimant qu'il était "important" de "redéfinir" la place du privé dans le système national de santé.

S'agissant des prix des prestations de soins jugés "excessivement chers" chez les cliniques privées, il s'est montré favorable pour une révision de la réglementation en vigueur en ce qui concerne le niveau de remboursement, une phase dans laquelle intervient la sécurité sociale.

Considérant, d'autre part, que les prestations de soins et les conditions d'accueil dans les hôpitaux publics restent "en deçà

des efforts et des moyens consentis", le président de l'Ordre des médecins a jugé "nécessaire" le rétablissement de la confiance entre le citoyen et le système national de santé. Il a, en outre, exhorté les pouvoirs publics à accélérer le rythme de réalisation des nouveaux centres hospitalo-universitaires, afin de réduire la pression sur les établissements existants.

Abordant la question relative aux médicaments, M. Berkani a mis en évidence l'"importance capitale" de l'Agence nationale du médicament, qui n'est pas encore opérationnelle.

R. N.

DURANT LE MOIS DE JANVIER 2015

Hausse des prix à la consommation

Les prix des produits agricoles frais ont connu, en janvier 2015, une hausse de près de 0,2%, en raison du renchérissement des fruits frais à hauteur de 9,6 %.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les prix à la consommation en Algérie ont enregistré, en janvier 2015, une hausse de 0,1% par rapport à décembre dernier, indique l'Office national des statistiques (ONS).

Cette légère hausse, qui intervient après deux baisses consécutives observées en novembre (-0,6%) et décembre (-0,2%) de l'année 2014, s'explique par une augmentation des prix des différents catégories de produits, relève l'Office.

C'est ainsi que les prix des biens alimentaires ont affiché une augmentation de 0,4% contre -1,4% en novembre et -0,6% en décembre 2014, précise l'organisme public des statistiques.

Les prix des produits agricoles frais ont connu, en janvier 2015, une hausse de près de 0,2%, en raison du renchérissement des fruits frais à hauteur de 9,6%.

Par contre, des baisses ont été enregistrées

notamment pour le volaille (-5,6%) et la pomme de terre (-4,3%). Les produits alimentaires industriels ont affiché une tendance haussière de près de 0,7%, induite par l'augmentation des prix de certains produits tels les laits, fromages et dérivés, ainsi que pour le café, thé, sucres et les huiles et graisses.

Par ailleurs, l'ONS relève que les prix des produits manufacturés non alimentaires ont augmenté également de 0,7% en janvier dernier par rapport à un mois plus tôt, alors que ceux des services se sont caractérisés par une baisse de près de 2%.

Annuellement, l'évolution des prix à la consommation s'est située à 4,6% en janvier 2015 par rapport à janvier 2014, tandis que le rythme d'inflation annuel s'est élevé à 3,3% sur la période allant entre janvier 2014 et janvier 2015.

Les statistiques de l'office montrent qu'en janvier dernier et par rapport au même mois en 2014, une hausse générale a été enregistrée. Ainsi, les prix des biens alimentaires ont aug-



Une sérieuse érosion du pouvoir d'achat des ménages.

menté de 5,6%, avec près de 8,3% pour les produits agricoles frais et plus de 3% pour les produits alimentaires industriels. Les biens manufacturés ont également connu une hausse de 4,14% ainsi que les services avec 3%. En

2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant. La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3%.

L.B.

ZONE PÉTROCHIMIQUE D'ARZEW

Mise en service du complexe d'ammoniac et d'urée

PAR RYAD EL HADI

Le complexe de production de l'ammoniac et de l'urée (AOA) d'Arzew a été mis en service, lors d'une cérémonie présidée mercredi par le Pdg du groupe pétrolier Sonatrach par intérim, Saïd Sahoun. Réalisée dans la zone pétrochimique d'Arzew (Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Sonatrach et un partenaire du Sultanat d'Oman, la société "Aljazairia el Omania lil asmda" (AOA), le complexe produira de l'ammoniac dont une grande partie sera convertie en urée avec une

capacité, en première étape, estimée à 2,4 millions de tonnes par an, selon la fiche technique du projet, présentée à cette occasion.

La livraison des produits de ce complexe s'effectuera à partir d'un quai de chargement d'une capacité de deux cargaisons à la fois, soit 60.000 tonnes d'urée et 30.000 tonnes d'ammoniac, ont indiqué des cadres du complexe, ajoutant que l'activité productive de l'usine sera destinée à l'exportation ainsi qu'à la satisfaction des besoins nationaux en la matière.

Situé sur le prolongement-est de la zone

pétrochimique d'Arzew vers Mers El Hadjadj, ce complexe s'étend sur une superficie de 75 hectares.

Créé en 2008, cet investissement pour un coût estimé à 2,6 milliards de dollars, a permis la création de plus de 550 postes d'emploi directs et plus de 1.000 emplois indirects. Ce complexe, qui lancera prochainement sa phase de commercialisation, est composé de quatre unités comprenant deux lignes de production mises en exercices expérimentaux depuis l'achèvement de la réalisation du projet au début du 4^e trimestre 2014. Dans la

même période d'essais mécaniques, le complexe a entamé l'opération de remplissage de ses capacités de stockage estimés à 150.000 tonnes, répartis sur deux hangars réservés à l'urée.

La mise en service de cette unité pétrochimique, qui s'inscrit dans le cadre du développement et de la diversification de l'investissement dans le secteur énergétique national, a été programmée dans le cadre de la célébration du 44^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

R. E.

RAPPORT SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE

Un "bilan catastrophique" selon Amnesty International

PAR KAHINA HAMMOUDI

Amnesty International publie son rapport annuel, accompagné de prévisions sur l'évolution de la situation des droits humains en 2015. Dans une conférence de presse organisée par l'ONG dans un hôtel à Alger hier, les deux directeurs de la directrice d'Amnesty International Algérie ont souligné que «*Al a à maintes reprises adressé des rapports et des dossiers au Premier ministre, au Président de la République, à l'APN, pour le respect des droits humains, mais à ce jour nous n'avons reçu aucune réponse*». L'organisation déclare que les gouvernements doivent «*cesser d'affirmer que la protection des civils n'est pas de leur ressort*». Elle craint une augmentation du nombre de civils exposés à des exactions commises par des groupes armés, une multiplication des attaques contre la liberté d'expression et une aggravation de la situation humanitaire et de la crise des réfugiés – à moins que la communauté internationale ne revienne entièrement son approche face aux conflits. Elle demande que soient prises des mesures à l'échelle internationale dans les situations d'atrocités massives, et engage notamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à renoncer à leur droit de veto.

Les dirigeants mondiaux doivent agir de toute urgence pour faire face à l'évolution de la nature des conflits et pour protéger les civils des violences atroces perpétrées par des États et des groupes armés, a demandé

Amnesty International à l'occasion du lancement de son bilan annuel de la situation des droits humains dans le monde.

«*2014 s'est révélée catastrophique pour des millions de personnes en proie aux violences. La réponse de la communauté internationale aux conflits et aux violations commises par des États et des groupes armés est scandaleuse et inopérante.*

Face à l'intensification des attaques barbares et de la répression subies par les populations, la communauté internationale s'est montrée absente», a déclaré Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International.

«*Les Nations unies ont été fondées il y a de cela 70 ans pour que les atrocités de la Seconde Guerre mondiale ne se reproduisent plus jamais. Pourtant, nous sommes aujourd'hui témoins de violences massives et d'une crise sans précédent des réfugiés, dans le sillage de ces violences. Aucun effort n'a singulièrement été déployé pour trouver des solutions effectives aux besoins actuels les plus urgents.*»

Concernant l'Algérie, le rapport de AI souligne que «*malgré des informations à propos de querelles internes parmi les décideurs sur le rôle du DRS, cet organisme continuait d'exercer de vastes pouvoirs en matière d'arrestation et de détention, y compris le maintien au secret de personnes soupçonnées d'actes de terrorisme*». Pour AI, cette situation favorise «*le recours à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements*». Amnesty international souligne et donne

dans son rapport un état des lieux des Droits de l'homme en Algérie : «*Les autorités ont imposé des restrictions à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, tout particulièrement à l'approche de l'élection présidentielle d'avril.*

Des manifestations ont été dispersées et des militants harcelés.

Les femmes étaient victimes de discrimination en droit et en pratique et restaient insuffisamment protégées contre les violences – mais les autorités ont déposé des projets de modification de la loi.

Les responsables d'atteintes graves aux droits humains perpétrées durant les années 1990 et d'actes de torture commis les années suivantes bénéficiaient toujours de l'impunité. Les migrants en situation irrégulière étaient en butte à la discrimination, au risque d'expulsion arbitraire et à d'autres atteintes à leurs droits fondamentaux.

Des groupes armés ont mené des attaques meurtrières.

Des condamnations à mort ont été prononcées ; aucune exécution n'a eu lieu». Dans le chapitre «*LIBERTÉ D'EXPRESSION*», AI déclare s'indigner que «*des journalistes et des détracteurs du gouvernement ont été soumis à des restrictions et à un harcèlement judiciaire de la part des autorités*».

Concernant la liberté de réunion, l'Organisation souligne que «*les autorités continuaient d'interdire toutes les manifestations dans la capitale, Alger, mais les forces de sécurité ont néanmoins laissé certains rassemblements se dérouler sans intervenir*».

K. H.

CHAMPS PÉTROLIERS EN ALGÉRIE

Sonatrach a fait trois découvertes en deux mois

Trois découvertes de champs pétroliers ont été réalisées par Sonatrach depuis début 2015, a déclaré, mercredi à Oran, le Président-directeur général par intérim du groupe pétrolier, Saïd Sahoun. "Dans le cadre de l'exercice de l'année 2015, Sonatrach a réalisé, sur fonds propre, trois découvertes de champs pétroliers dont la qualité est extrêmement importante", a précisé à l'APS M. Sahoun, en marge des festivités célébrant le 40^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, abritées par la zone pétrochimique d'Arzew.

La première découverte de pétrole a eu lieu dans la région de Touggourt tandis que la deuxième (pétrole) est localisée à Ghardaia. Un troisième champs de gaz a été découvert à El Bayadh, a indiqué le même responsable.

Sonatrach est en phase d'évaluation de ces découvertes qui sera suivie par un programme d'appréciation qu'elle entamera à "très court terme", a-t-il souligné.

Pour ce qui est des estimations, M. Sahoun a fait savoir que les débits sont "extrêmement encourageants", mais ne renseignent pas sur la taille ultime de la structure.

Ce sont des débits qui se situent entre 3.000 et 4.000 barils/jour, a-t-il estimé, ajoutant que "ce sont des débits que nous n'avons pas rencontrés depuis longtemps".

R. E.

A PARTIR DE SAMEDI PROCHAIN

Les chargés de com en formation

Le ministère de la Communication lancera, à partir de samedi prochain, des rencontres de formation au profit des chargés d'information au niveau de tous les ministères de l'Etat.

PAR INES AMROUDE

C'est ce qu'a annoncé, mardi à Saïda, le ministre de la Communication, Hamid Grine. Sept rencontres de formation aborderont les "règles non écrites" de la communication publique, a indiqué le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya à l'occasion de la célébration du 7^e anniversaire de la création de la radio régionale de Saïda. Lors d'un point de presse au siège de la radio de Saïda, Hamid Grine a indiqué qu'il présentera une communication lors de ces rencontres où il abordera son expérience de plus de 20 ans dans la presse et traitera des "règles non écrites"

de la communication publique.

Ces règles définissent la manière dont doivent se comporter les chargés d'information au niveau des ministères avec les journalistes et qui exigent d'eux de répondre une fois contactés par ces derniers ou de reporter cela avec tact ultérieurement s'ils ne peuvent répondre sur place, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que 2.200 cartes ont été remises à des journalistes professionnels leur permettant l'accès aux sources d'information.

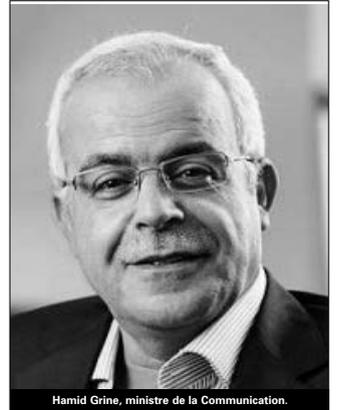
Hamid Grine a insisté, au passage, sur l'importance de cette carte qui vise à organiser la profession du journaliste et

lui permettre d'élire un haut conseil de la presse écrite et un comité permanent de la carte du journaliste professionnel.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, qui a coïncidé avec le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de nationalisation des hydrocarbures, le ministre a donné le coup d'envoi d'une marche des travailleurs qui a sillonné les différentes artères de Saïda depuis le centre-ville.

Il a inspecté également les travaux d'installation de l'émetteur de diffusion radio-phonique et télévisuelle au mont de Sidi-Ahmed Zeggai (commune de Saïda) qui permettra une couverture totale de la wilaya et l'élimination de toutes les zones d'ombre.

I. A.



Hamid Grine, ministre de la Communication.

2^E SESSION DE LA PLATEFORME DE DURBAN

L'Algérie co-préside la 8^e partie

PAR RYAD EL HADI

Les travaux de la huitième partie de la deuxième session de la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP 2.8), se sont déroulés à Genève, du 8 au 13 février 2013, au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC).

Cette session a été marquée par la prise de fonction de la nouvelle co-présidence de Ahmed Djoghlaif (Algérie) et de Daniel Reifsynder (Etats-Unis), qui ont affiché leur volonté de travailler dans la transparence et la confiance avec les différentes parties et à respecter le mandat confié à l'ADP afin de

garantir, jusqu'à la réunion de Paris Climat 2015, un processus de négociations entièrement dirigé par les parties de manière ouverte et inclusive. Cette réunion a permis aux co-présidents algérien et américain de relever un premier défi, à savoir transformer l'annexe de la décision de Lima, portant sur les éléments du nouveau régime climatique post-2020, en un projet de texte officiel et définitif appelé "le texte de Genève", qui sera la base du cycle de la négociation lors des trois prochaines sessions, prévues à Bonn en juin, août-septembre et octobre prochains. Au cours de cette session, les pays développés et en développement ont réitéré leurs visions et leurs positions par rapport au nouvel accord climatique.

Alors que les premiers veulent un régime

centré sur la réduction des gaz à effet de serre et contraignant pour toutes les parties, sans pour autant garantir les moyens de sa mise en oeuvre, les seconds plaident pour un accord juste et équilibré qui prend en charge tous les éléments de la question des changements climatiques, sur la base des principes et des dispositions de la Convention de l'Onu sur les changements climatiques, notamment les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives des Parties. La préparation de la délégation algérienne à l'ADP (2,9) et aux deux sessions qui auront lieu à Bonn en août-septembre et octobre prochains, passera inévitablement par un renforcement de la coordination nationale et par une participation active aux différentes réunions de coordination des groupes de négociations

auxquels l'Algérie appartient (Conférence ministérielle africaine sur l'environnement Amcen et groupe arabe en mars prochain et le Groupe des pays en développement d'intérêts convergents (LMDC) en avril. Ces différentes réunions permettront à l'Algérie d'être au même niveau d'information et d'appréciation des différents scénarios de la négociation et d'influer sur les positions de ces groupes, dont l'influence sur le processus UNFCCC est montée en puissance lors des dernières sessions. Ces discussions intermédiaires, sous l'égide des Nations unies, visent à aboutir en fin d'année à un accord ambitieux pour lutter contre le réchauffement climatique, qui devrait prendre le relais du Protocole de Kyoto pour l'après-2020.

R. E.

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ MARCHANDE Extension du port d'Arzew

Les responsables de l'Entreprise portuaire d'Arzew (EPA) à l'est de la wilaya d'Oran misent sur l'extension de cette infrastructure pour augmenter sa capacité d'accueil et développer le trafic de marchandises hors hydrocarbures, a souligné mardi son président directeur général.

"Un bureau espagnol a élaboré en 2010 une étude de faisabilité pour l'extension du port d'Arzew spécialisé en transport d'hydrocarbures, mais ce projet n'a pas été inscrit à ce jour", a indiqué Hadjini Nouredine en marge du 2^e Salon international des transports, de la logistique et de la mobilité, ouvert lundi au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Par ailleurs, cette entreprise portuaire qui traite annuellement 40 millions de tonnes d'hydrocarbures et de marchandises, est prête à contribuer à la concrétisation du projet d'extension à hauteur de 13 à 15 pour cent des coûts. Le projet d'extension du port porte sur l'aménagement d'une aire de 25 hectares, de deux quais sur une longueur de 800 et 900 mètres pour traiter environ 6 millions de tonnes supplémentaires de marchandises hors hydrocarbures. Ce projet permettra d'atténuer la tension sur le port qui ne cesse de connaître une dynamique de trafic de marchandises hors hydrocarbures, à l'instar de l'urée, le fer, le ciment, le gypse, le bois, en plus de générer de nouveaux postes d'emploi directs et indirects et la résorption de certains problèmes dont celui de stationnement des camions au port et à la façade maritime d'Arzew, a-t-on souligné. Avec les moyens dont il dispose en matière de manutention, le port d'Arzew est devenu un pôle commercial attirant des opérateurs économiques spécialisés en import-export de marchandises hors hydrocarbures, selon Hadjini. Pour rappel, l'EPA prend part, aux côtés d'autres entreprises portuaires, au 2^e Salon international de transports, de la logistique et de la mobilité, organisé par le ministère des Transports et l'agence "Symbiose-communication-environnement" en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie "Paris-Ile de France" et le conseil hollandais africain des affaires.

R. N.

PAR ROSA CHAOU

L'expert en économie de la santé, Larbi Lamri, a estimé mardi à Alger qu'il était "inconcevable" que les ménages participent aux dépenses nationales de santé à hauteur de 24,7 % alors que le taux fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale (BM) ne dépasse pas 10 %. Intervenant lors du dixième colloque sur la gestion des établissements de santé, organisé par la Confédération des cadres de la finance et de la comptabilité, l'expert a précisé que l'Etat demeurerait le principal pourvoyeur du système de santé avec une participation à hauteur de 44 %, suivi des ménages (24,7 %) et de la participation forfaitaire de la Cnas (21 %), estimant qu'il était "inconcevable" que la participation des ménages frôle 25 %. La persistance de cette tendance entraînera la

DÉPENSES NATIONALES DE SANTÉ

La participation des ménages frôle les 25 %

paupérisation de cette catégorie, a-t-il mis en garde. M. Lamri a souligné que rationalisation des dépenses de santé passait par l'application de la contractualisation prévue dans la loi de finances de 1993, précisant qu'une commission nationale avait été créée pour mettre en place les mécanismes de mise en oeuvre de la contractualisation, mais que, faute de décret ministériel, sa concrétisation tarde à venir, a-t-il dit. La contractualisation qui a "fait ses preuves" dans de nombreux pays est un concept développé par l'OMS dont l'application en Algérie permettra de consacrer la transparence dans la gestion et de définir les responsabilités des différents intervenants en la matière, a souligné l'expert. L'ancien DG du Budget et administrateur à la Banque mondiale, Ahmed Sadoudi, a, pour sa part, indiqué que la contractualisation était le meilleur moyen de garantir un

système de santé efficace. Selon lui, la gestion des établissements hospitaliers est régie par des lois administratives dépassées, appelant à introduire une loi sur l'hôpital, ajoutant que la gestion des établissements hospitaliers différerait totalement de celle des autres établissements administratifs. Il a, en outre, appelé à affranchir les administrateurs des établissements hospitaliers de certaines contraintes administratives et bureaucratiques. L'ancien secrétaire général du ministère de la Santé, Ali Chaouche, a, quant à lui, salué les réformes réalisées dans le secteur, notamment l'élaboration d'une carte sanitaire adaptée aux besoins de chaque région, l'élaboration d'une nouvelle loi sur la santé et le développement des ressources humaines dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne

R. C.

CONSÉCRATION DE L'UNITÉ NATIONALE

Ould Khelifa loue l'apport de la culture amazighe

PAR RAYAN NASSIM

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé mardi lors de l'audience qu'il a accordée à une délégation du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) au siège de l'APN, que la culture amazighe représentait de par "son authenticité un facteur de consolidation et de consécration de l'unité nationale", indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Ould Khelifa a précisé, lors de cette rencontre

empreinte d'un climat convivial, que la culture amazighe représentait de par "son authenticité un facteur de consolidation et de consécration de l'unité nationale eu égard à ses valeurs unificatrices". Il a dans ce sens mis l'accent sur l'importance d'aborder l'identité nationale "loin des différends politiques". Le président de l'APN a salué les efforts consentis par le HCA en faveur de la promotion de la langue amazighe sur l'ensemble du territoire national, estimant que le rattachement du HCA à la Présidence de la République

reflétait "l'intention réelle de l'Etat de vulgariser la langue amazighe". A cette occasion, Ould Khelifa a exhorté les membres de la délégation à "lancer une réflexion sur la création d'une académie de la langue amazighe pour contribuer à l'unification des dialectes". La délégation est composée du secrétaire général du HCA, Si Hachemi Assad et des membres représentant les wilayas d'Alger, Tamanrasset, Ghardaïa, Béchar, Tébessa, Béjaïa et Tizi-Ouzou.

R. N.

CONTRÔLE DES PRODUITS INDUSTRIELS

Le laboratoire national d'essais réceptionné en novembre

La principale mission de ce laboratoire, une fois opérationnel, sera d'évaluer la conformité des produits industriels mis sur le marché national.

PAR RYAD EL HADI

Le laboratoire national d'essais, qui va contrôler la conformité des produits industriels, sera réceptionné en novembre prochain, a indiqué, mardi à Alger, le directeur général du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacque), Abdenasser Aït Moussa. Actuellement, il est procédé à l'équipement de ce laboratoire en matériel de bureautique et fournitures après l'achèvement des gros travaux, a-t-il précisé ajoutant que le retard enregistré dans sa réalisation était dû à des "obstacles techniques".

M. Aït Moussa s'exprimait en marge de la visite du ministre du Commerce Amara Benyounes au chantier du laboratoire, situé dans la ville-nouvelle Sidi-Abdellah, près d'Alger.

Le Cacque se penche également sur l'élaboration du cahier des charges pour l'acquisition des équipements techniques et scientifiques d'analyse et d'essais, avant de procéder au lancement d'un appel d'offres international.

La principale mission de ce laboratoire, une fois opérationnel, sera d'évaluer la confor-

mité des produits industriels mis sur le marché national, a souligné M. Aït Moussa. Ce responsable a reconnu, tout de même, que la réalisation du projet accuse un retard dû, selon lui, à "quelques obstacles techniques", sans donner plus de détails.

Le coût du projet a atteint les 884 millions de dinars, selon des données présentées par des responsables du Cacque. A noter que la réception du bâtiment devant abriter le laboratoire était prévue au mois de février en cours.

En inspectant le chantier, Benyounes a critiqué la cadence imprimée aux travaux et insisté sur la nécessité de rattraper le retard et de hâter les travaux, pour que cette infrastructure puisse être opérationnelle "dans les plus brefs délais".

Il a souligné aussi l'importance du laboratoire dans la protection du consommateur et de l'économie nationale, appelant à l'utilisation du matériel local dans l'équipement de ses différents services afin d'encourager la production nationale.

Le laboratoire national d'essais, premier du genre en Algérie, devra contribuer à la lutte contre les produits industriels non conformes et contrefaits qui constituent un dan-



ger pour le consommateur.

Il sera doté de 12 départements spécialisés, entre autres, dans l'analyse physico-chimique et microbiologique de différents produits industriels.

Il s'agit surtout des appareils électroménagers, des jouets, des tissus et cuirs, des pièces de rechange, des fournitures scolaires, des produits d'emballage, des détergents, ainsi que des produits cosmétiques.

R. E.

SYSTÈME DE L'EMPLOI

Les opérateurs économiques appelés à y adhérer

Les chefs d'entreprises publiques et privées ont été invités, mardi à Souk-Ahras, à "adhérer" au système de l'emploi mis en place en Algérie, notamment au profit des diplômés de l'université et des centres de formation professionnelle.

Le directeur de wilaya de l'emploi, Djamel Ayat, a souligné au cours d'une rencontre d'information et de sensibilisation sur "les contrats de travail aidés", que cette adhésion est de nature à "contribuer à la réduction du chômage touchant les diplômés et à permet-

tre aux entreprises de bénéficier des avantages accordés par l'Etat".

Au cours de cette rencontre, initiée par la direction locale de l'Agence nationale de l'emploi, en présence, également, de représentants du secteur de la formation professionnelle, des dispositifs de l'emploi, de la Caisse nationale d'assurances sociales et d'étudiants, des éclaircissements ont été apportés quant aux différents dispositifs prévus dans le cadre du programme de l'emploi confié à l'Anem.

Depuis 2009 à Souk-Ahras, 13.000 diplômés

de l'université et de la formation professionnelle ont été intégrés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, a-t-on rappelé au cours des débats. Le directeur local de l'Anem, Abderrezak Mazouz, a souligné pour sa part que les demandeurs d'emploi, autant que les employeurs et les partenaires économiques, disposent d'un site internet géré par cette agence, où ils peuvent prendre connaissance de tous les détails quant aux démarches à suivre pour bénéficier des avantages accordés, en plus d'un numéro mis à leur disposition (30 05).

MASCARA, UNITÉ DE L'ENTREPRISE NATIONALE DU MARBRE DE SIG

Remise en service en avril 2015

L'unité de l'entreprise nationale du marbre à Sig reprendra son activité en avril prochain après un arrêt de dix ans pour des raisons économiques, a annoncé, mardi à Mascara, le Président-directeur général de cette entreprise, Amar Boudemagh.

Visitant cette unité, située au nord de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, M. Boudemagh a indiqué aux autorités de wilaya qui l'accompagnait, que l'unité a bénéficié d'une grande opération de modernisation à l'instar de toutes les unités de cette entreprise au niveau national, dotée d'une enveloppe de 2,1 milliards DA. L'opération d'installation de nouveaux équipements dans cette unité sera achevée fin mars, alors que le lancement de la production est prévu au mois d'avril, a-t-il ajouté.

Le même responsable a fait savoir que son entreprise a bénéficié d'une garantie de l'Etat pour un crédit bancaire de 2,1 milliards DA destiné à l'acquisition d'équipements et de nouvelles machines pour les unités de l'entreprise dans les

wilayas de Skikda, Guelma et Mascara, afin d'accroître la production, d'améliorer la qualité et d'élargir sa clientèle à travers le pays, voire même à l'étranger, en adoptant une nouvelle stratégie commerciale.

Il a également annoncé que l'unité de Sig, qui s'approvisionne en matière première de la mine de Kristel, compte relancer le travail dans la mine de Bouhanifia dont l'exploitation est à l'arrêt. Cette unité œuvrera, d'autre part, à la production de 130.000 mètres carrés de marbre après avoir décroché dernièrement de nouvelles commandes d'entreprises publiques, a-t-il souligné.

Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni s'est engagé, pour sa part, à prendre les dispositions nécessaires pour aider l'unité de Sig, qui employait 500 travailleurs, afin de faciliter la réexploitation de la mine de Bouhanifia et mettre la station de traitement des eaux usées, qui sera opérationnelle prochainement près de Sig, au service de cette unité en lui fournissant six millions de mètres cubes d'eaux traitées par an.

Une visite a été réservée également à l'entreprise de tabacs dans la zone industrielle de Sig, qui a ouvert une nouvelle unité de production pour un investissement de plus de

2,5 milliards DA, dont une partie pour l'acquisition d'équipements. Cette unité produit 20 millions de paquets de tabacs par an et l'opération de modernisation se poursuit pour d'autres lignes de production, selon les explications fournies aux autorités de la wilaya. Une visite a été organisée aussi à l'entreprise TrifSig relevant du groupe public de transformation des produits longs qui produit du fer et de l'acier destinés au bâtiment et aux travaux publics. Ses responsables ont indiqué que cette entreprise a réalisé, l'année dernière, un chiffre d'affaires de 800 millions DA qui permet d'augmenter la capacité de commercialisation de ses produits dans la wilaya de Mascara avec l'aide des autorités locales, a indiqué le directeur de l'entreprise. par ailleurs, les autorités de la wilaya ont procédé à la pose de la première pierre de projets et l'inauguration de plusieurs autres de prestations de services et de développement, avant de procéder au lancement de portes ouvertes sur le secteur des moudjahidine, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures.

R. E.

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Un nouveau billet de 20 euros pour faire échec à la contrefaçon

La Banque centrale européenne (BCE) a dévoilé mardi le nouveau billet de 20 euros qui doit être mis en circulation le 25 novembre prochain, troisième coupure de la nouvelle série de billets baptisée "Europe", censée rendre plus difficile la contrefaçon.

"Le nouveau billet entrera en circulation le 25 novembre de cette année. A la date de ce lancement, l'Eurosystème aura imprimé plus de 4,3 milliards de ces billets", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l'institution Mario Draghi. Teinté de bleu et de beige, le nouveau billet de 20 euros "représente une avancée technologique dans le domaine de la fabrication des billets, car il comporte un nouveau signe de sécurité novateur, à savoir la fenêtre portrait située dans l'hologramme", a souligné la BCE dans un communiqué. Face à la lumière, ce nouveau système permet de rendre transparente la fenêtre placée en haut à droite de la coupure et d'y faire apparaître un portrait d'Europe.

Cette princesse de la mythologie grecque, séduite et enlevée par le dieu Zeus métamorphosé en taureau, a par la suite donné son nom au continent.

"Il s'agit d'une sécurité tout à fait nouvelle. Le billet de 20 euros est la coupure la plus attaquée par les faussaires. Même si le pourcentage de fraude reste faible, il est important d'avoir toujours une longueur d'avance sur la contrefaçon", a déclaré à la presse Jean-Michel Grimal, chef de la division développement fiduciaire au sein de la BCE. En moyenne, on compte dans la zone euro 47 billets contrefaits par million de coupures, a précisé M. Grimal, assurant que ce ratio est "faible par rapport à d'autres monnaies".

En outre, comme pour les nouvelles coupures de 5 et de 10 euros, le nouveau billet de 20 euros sera doté d'un nombre couleur émeraude, avec effet lumineux et changement de teinte - il passe du vert au bleu selon la manière dont le billet est penché - qui complètera le portrait en filigrane, visible par transparence.

La BCE avait déjà lancé en mai 2013 le nouveau billet de 5 euros et celui de 10 euros en septembre dernier. Les autres coupures de 50, 100, 200 et 500 euros de la série Europe seront également progressivement remplacées au cours des prochaines années. "Il y a actuellement 17,5 milliards de billets d'euros en circulation. La valeur totale de ces billets a atteint 1.000 milliards d'euros pour la première fois en décembre 2014", a ajouté M. Draghi.

R. E.

BISKRA 6.429 postes offerts pour la rentrée dans les CFPA...

La rentrée de ce mois de février dans les établissements de formation professionnelle sera marquée par une offre de 6.429 nouveaux postes pédagogiques, a indiqué le responsable local du secteur, Hatem Kaci.

Parmi les offres de formation de cette session, 5.434 sont proposées par les centres relevant du secteur public et 995 autres dans des structures de formation privées, a précisé le même responsable, faisant état d'une augmentation substantielle de l'offre de formation par rapport à la session de février 2014 (1.000 poste de plus).

La prochaine session de formation sera également marquée par la création de nouvelles spécialités liées, notamment, au BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), au tourisme et à l'hôtellerie, a encore indiqué M. Kaci, précisant que la formation sera dispensée en résidentiel, en apprentissage ou en cours du soir.

Les fiches de vœux des futurs stagiaires ont été pris en considération par la direction de la formation professionnelle qui a également tenu compte des besoins du marché local en matière d'emploi, a également indiqué la même source.

La wilaya de Biskra compte 27 établissements, dont 3 instituts spécialisés, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 6 annexes et un centre d'enseignement professionnel.

...65 logements sociaux pour la résorption de l'habitat précaire

Un quota de 65 logements sociaux a été réservé à la résorption de l'habitat précaire dans la commune de Zeribet-El-Oued (84 km de Biskra), a indiqué le président de l'assemblée populaire communale (APC), Mohamed-Saïd Bendahmane. L'affectation des appartements à leurs bénéficiaires, après "étude minutieuse des dossiers" a débuté mercredi, en même temps que la démolition des logements précaires et insalubres au fur et à mesure de leur évacuation par leurs occupants, a ajouté cet élu.

Les familles ayant bénéficié de ces appartements, dotés de toutes les commodités pour une vie décente et digne, résidaient depuis des années dans un site précaire connu sous l'appellation de "cité Sabra".

APS

EL-OUED, CALPIREF

Approbation de 371 projets d'investissement en 2014

Les porteurs de projets approuvés ont été déclarés éligibles au bénéfice d'une concession de terrain pour la concrétisation de leurs projet, a indiqué à l'APS le chef de l'exécutif de la wilaya.



PAR BOUZIANE MEHDI

Sur les 825 dossiers déposés au niveau du Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) d'El-Oued, au total 371 projets d'investissement ont été approuvés durant l'année écoulée, ont affirmé les services de la wilaya.

Durant la même période, le Calpiref a étudié 774 dossiers et en a rejeté 403 pour non-conformité à la nomenclature des investissements mise en place pour organiser les opérations d'investissement dans la wilaya, ont précisé les mêmes services à l'APS.

Les porteurs de projets approuvés ont été déclarés éligibles au bénéfice d'une con-

cession de terrain pour la concrétisation de leurs projet, a indiqué à l'APS le chef de l'exécutif de la wilaya, Salah El-Affani, soulignant que les projets à caractère industriel et productif ont été orientés vers les zones d'activité, alors que les projets à caractère de service ont été orientés vers les services des domaines.

Le même responsable a fait savoir à l'APS que le Calpiref a étudié et approuvé les dossiers d'investissement répondant à la nomenclature des investissements et ce, dans le but d'encourager les nouveaux investisseurs à travers la wilaya.

En tête de ces projets d'investissement, viennent les projets industriels et de production, notamment l'industrie alimentaire (71 projets), les industries diverses (78), les services (39), les matériaux de con-

struction (41) et le tourisme (13), selon les services de la wilaya.

Dans le cadre des efforts visant à offrir un climat favorable à l'investissement, plusieurs zones d'activité ont été créées à travers la wilaya, à l'instar des zones d'activité d'El-Bayada et Laârair (75 hectares), Soualah (80 ha), El-Magrane (60 ha), El-Hamraya (80 ha) et El-Nekhla (40 ha).

Il a, en outre, été procédé à l'extension de la zone d'activité de Kouinine (149,5 ha), de la zone d'activité de la commune frontalière de Taleb-Larbi concernant les entrepôts de douanes, ainsi que des zones d'activité des communes de Hassi Khelifa, Reguiba, Sidi-Amrane, et celle de Oued Allenda spécialisée dans le recyclage des déchets.

B. M.

JIJEL, ELECTRICITÉ ET GAZ NATUREL

Importants projets pour accroître le taux de raccordement

Des projets "importants, visant à accroître le taux de raccordement des populations de la wilaya de Jijel aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel, se poursuivent à un rythme élevé", ont indiqué les services de la direction de wilaya de l'Énergie.

S'agissant de l'électrification, la wilaya de Jijel a bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe de 740 millions de dinars pour le raccordement de 4.100 foyers urbains et ruraux, a-t-precisé de même source, soulignant que ces programmes porteront le taux de couverture à 98,70 %.

Les propositions émises localement, sur la base des besoins exprimés par les communes en vue de la mise en œuvre du programme quinquennal 2015-2019, portent sur la réalisation de 165 centres pour le raccordement de 3.000 foyers, soit une population de 18.600 habitants.

Pour ce qui est du raccordement au réseau



de gaz naturel qui a atteint à ce jour un taux de 61,50 %, les études engagées dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 permettront à près de 23.900 foyers de bénéficier de cette énergie propre, a encore fait savoir la même source.

Le programme de distribution publique de

gaz naturel (DP-Gaz) consiste à raccorder 12 chefs-lieux de communes, 32 localités secondaires et 76 quartiers et lotissements sociaux. A ce jour, 30 opérations relevant de la 1^{re} et 2^e tranche de ce programme ont été lancées en vue du raccordement de 12.865 foyers.

APS

AIN TEMOUCHENT, FERME "AQUASOL"

Production supplémentaire de 420 tonnes en 2016

Fleuron de l'aquaculture nationale, qui constitue un investissement soutenu par le FNDPA, la ferme Aquasol, qui a produit 700 tonnes de poissons en 2014, envisage d'atteindre une production de 1.200 tonnes en 2015.

PAR BOUZIANE MEHDI

En 2016, une production supplémentaire de 420 tonnes de poissons/an est attendue avec la concrétisation prochaine du projet d'extension de la ferme aquacole "Aquasol", située sur la plage de Sbiâat relevant de la commune de M'said (30 km d'Ain-Témouchent), a annoncé la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Doté d'une enveloppe financière d'environ six milliards de dinars, ce projet prévoit l'acquisition de six cages flottantes d'un diamètre de 25 mètres produisant chacune 70 tonnes/an de poissons, a indiqué à l'APS la même direction, soulignant que les premiers produits sont attendus pour l'exercice 2016. Les espèces ciblées par cette opération sont le bar, la dorade et le maigre, les mêmes que produit cette ferme aquacole en terre depuis 2013, selon l'APS, qui a ajouté que les capacités de production (à terre et en mer) seront de 60 % pour le bar, 37 % pour la dorade et 3 % pour le maigre.

Concernant la durée d'engraissement en mer de ces espèces, le gestionnaire d'Aquasol précise que, pour atteindre une taille marchande variant entre 300 et 350 g/poisson, le bar nécessite 13 à 15 mois, la dorade 11 à 13 mois et le maigre 15 à 17 mois (1 kg).

Fleuron de l'aquaculture nationale, qui constitue un investissement soutenu par le



Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA), la ferme Aquasol, qui a produit 700 tonnes de poissons en 2014, envisage d'atteindre une production de 1.200 tonnes en 2015, a fait savoir la direction de la pêche et des ressources halieutiques, ajoutant qu'elle atteindra son plein régime en 2016 avec 1.600 tonnes et les quatre millions d'alevins, qu'elle pourra produire à plein régime, lui permettront d'assurer son autonomie dans ce domaine et d'approvisionner les autres fermes aquacoles du pays.

Implantée à Rachegoune, dans la daïra de Oulhaça, une deuxième ferme aquacole, dénommée "Aqua Tafna", entrera en exploitation au courant du premier trimestre 2015, a annoncé la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

D'une capacité de 700 tonnes/an de loup de mer et daurades royales, celle-ci

OUARGLA, ALGÉRIE TÉLÉCOM

appuiera davantage les efforts d'approvisionnement du marché du poisson.

huit autres projets de développement de l'aquaculture, dont sept par cages flottantes, ont été reçus par l

La direction de la pêche et des ressources halieutiques a reçu huit autres projets de développement de l'aquaculture, dont sept par cages flottantes, dont trois de ces projets, à savoir celui de conchyliculture (élevage de moules) à Sbiâat et deux de production de poissons sur le même site, ont été validés par la commission de wilaya chargée de l'étude des dossiers d'investissement. Pour l'obtention de contrats de concession, ces dossiers ont été transmis aux services des domaines, alors que les cinq autres dossiers sont à l'étude et portent sur la production conchylicole et de poissons par cages flottantes, à Madagh, Beni Saf et Zouanif.

B. M.

Lancement prochain du service de la 4G

Le service de la 4G relatif à l'internet à haut débit sera lancé prochainement au profit d'entreprises et de particuliers à travers plusieurs daïras de la wilaya d'Ouargla, ont indiqué les responsables d'Algérie Télécom (A.T).

L'opération touchera, dans une première phase, les daïras de Hassi-Messaoud, N'goussa, Sidi-Khouiled, Touggourt et El-Hedjira, avant qu'elle ne soit généralisée aux autres communes et daïras, y compris les zones enclavées, selon le chargé de communication de l'entreprise, Omar-Thelib.

Cette nouvelle offre, déjà en service depuis 2014 au chef-lieu de wilaya et dans certaines communes limitrophes, à l'instar de celle de Rouissat, a suscité un engouement des citoyens et l'intérêt d'entreprises, en ce qu'elle leur permet de disposer d'une connexion à haut et très haut débit, a indiqué le même responsable.

Ce service offre une connexion de 5 et 10 gigabits, et permet un téléchargement rapide en plus d'utiliser les différents appareils munis de la technologie "wifi".

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'entreprise A. T. visant à moderniser son réseau et à



améliorer sa qualité, conformément à la stratégie nationale du secteur, et cela en réponse à la demande exprimée par les utilisateurs, à travers le support moderne du nœud d'accès multiservice (Msan). La direction des opérations d'Algérie-Télécom d'Ouargla s'active à moderniser le réseau de téléphonie fixe au niveau des daïras de Hassi-Messaoud et N'goussa à

travers son raccordement en fibre optique, ce qui va améliorer la qualité du service concernant la téléphonie et l'internet à haut débit. L'opération sera généralisée à l'ensemble des communes de la wilaya, dans le courant de cette année, pour atteindre un taux de raccordement de 100 %, conformément aux directives de la direction générale d'A. T., a-t-on indiqué. **APS**

CONSTANTINE

Réalisation de 2 nouveaux centres de l'artisanat et des métiers

La wilaya de Constantine sera prochainement dotée de deux centres de l'artisanat et des métiers, prévus dans les communes d'El Khroub et de Didouche-Mourad, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA), Hassan Lebbad.

La réalisation de ces projets s'inscrit dans le cadre du programme national de développement et de promotion de l'artisanat et des métiers traditionnels à l'échelle locale, "dans le but de leur pérennisation et de leur sauvegarde pour en faire une véritable activité économique et un produit touristique", a précisé ce responsable à l'APS en marge de la cérémonie de distribution d'attestations à 146 artisans. La réalisation de ces deux projets pour lesquels le choix de terrain a été effectué, sera entamée aussitôt après le parachèvement des études techniques en cours. Ces centres constitueront des structures de formation aux divers métiers de l'artisanat, et des espaces de production et de commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel. Ils comprendront des galeries d'exposition, des ateliers pour la formation d'artisans et de nombreux espaces de vente, selon le même responsable. Les artisans à qui des attestations ont été remises recevront, chacun, des aides de 250.000 à 350.000 dinars, puisées du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel (FNPAAT), selon M. Lebbad qui a rappelé que cette opération "vise surtout à maintenir ces artisans en activité, et à les accompagner pour la promotion et la commercialisation de leurs produits". L'initiative est également destinée à contribuer à la sauvegarde des métiers en voie de disparition, à l'image de la dinanderie d'art.

SKIKDA

Formation d'artisans-marbriers par des spécialistes italiens

Une session de formation destinée à 30 artisans-marbriers est encadrée, depuis mardi à l'Entreprise nationale du marbre de Skikda, par deux spécialistes italiens d'un institut fondé en 1947. Le stage animé par Maurizio Martinelli et Umberto Morescalchi, durera cinq mois à raison de 8 jours de formation par mois, a indiqué le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Ali Rais, qui a souligné que l'objectif, tracé conjointement avec l'Entreprise nationale du marbre, est de "diversifier les produits en marbre, qu'ils soient ménagers ou destinés au bâtiment et à toute autre application, tout en développant le savoir-faire des artisans locaux". La formation porte sur la sculpture sur marbre et la mosaïque au profit de 20 artisans de Skikda et de 10 autres venus de Biskra, de Souk Ahras, de Médéa, d'Alger et d'Ain-Defla. Selon un des encadreurs, Umberto Morescalchi, les stagiaires algériens qui semblent présenter de grandes capacités d'assimilation, recevront, à l'issue du stage, des attestations décernées par l'Institut italien du marbre.

BATNA

Validité de 201 projets d'investissement

201 projets ont été validés ces 4 dernières années à Batna par le Calpiref, selon le directeur de l'industrie et des mines, Sassi Bouaziz. Ce responsable, précise que ces investissements s'élèvent à plus de 88 milliards de dinars, soulignant que le Calpiref de la wilaya de Batna a étudié jusqu'à présent 495 dossiers parmi lesquels 105 sont en cours d'étude. Les projets retenus, s'étendant sur une superficie globale de 386 hectares, généreront plus de 15.000 postes d'emploi permanents, a ajouté M. Bouaziz. Il a précisé que les créneaux pour lesquels les investisseurs ont opté ont trait, entre autres, à l'industrie (92 projets), à l'agriculture (46), à la transformation du plastique (19) et à la fabrication de produits rouges (16). **APS**

EGYPTE

Deux anciennes figures de l'ère Moubarak acquittées

La Haute-Cour de justice égyptienne a acquitté, mardi 24 février, MM. Ahmed Nazif et Habib Al-Adly, respectivement premier ministre (2004-2011) et ministre de l'intérieur (1997-2011) durant la dictature d'Hosni Moubarak. En première instance, en 2011, ils avaient été condamnés à un an de prison avec sursis pour le premier et cinq ans de prison ferme pour le second pour avoir signé un contrat d'importation de plaques d'immatriculation avec un homme d'affaires allemand sans appel d'offres et à un prix supérieur au marché.

En novembre, un tribunal avait déjà abandonné l'accusation de complicité de meurtre qui menaçait M. Adly ainsi que M. Moubarak, jugés pour la mort de centaines de manifestants durant le soulèvement de 2011. Les deux hommes avaient été condamnés dans un premier temps à la prison à vie. Un avocat de M. Adly a expliqué que l'ancien ministre de l'intérieur était encore sous le coup d'un procès, dont le verdict devrait rendre le mois prochain. M. Adly a purgé trois ans de prison pour une autre affaire de corruption, selon l'avocat.

Cet acquittement survient vingt-quatre heures à peine après la condamnation à cinq ans de prison d'Alaa Abdel Fattah, militant libéral et figure du soulèvement de 2011 contre Moubarak. Il devrait alimenter les critiques portées contre la justice égyptienne, accusée de frapper lourdement les libéraux et les islamistes et d'épargner les figures de l'ancien régime et les responsables de l'appareil de sécurité.

L'ex-président a été blanchi en appel, en novembre 2014, des accusations de meurtre de manifestants qui lui avaient valu la prison à vie en première instance. Le 13 janvier, la Cour de cassation a par ailleurs annulé sa condamnation à trois ans de prison dans une affaire de corruption, et ordonné un nouveau procès.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES
EN FRANCE

La fracture béante des "deux gauches"

Socialistes, écologistes et communistes n'ont pas forgé assez d'alliances pour atténuer leur défaite annoncée aux départementales de mars, un échec qui illustre la fracture des "deux gauches" confirmée par le débat sur la loi Macron.

Le Front national est en tête des intentions de vote pour le premier tour des élections départementales du 22 mars avec 30 %, devant l'UMP et les centristes de l'UDI (28 %) et le Parti socialiste, distancé avec 20 %, selon un sondage Ifop paru lundi dans Le Figaro, confirmant d'autres études. A un mois de l'échéance, le PS, aux responsabilités dans environ 60 % des départements, a notamment pâti de l'hostilité que suscite la politique économique du gouvernement sur le terrain et chez les militants des partis à sa gauche. "Les partenaires sont soumis à la pression de la base", reconnaît un conseiller de l'exécutif, tandis qu'un député socialiste "frondeur" rejette la responsabilité de la désunion directement sur le gouvernement de Manuel Valls. "C'est dur de dire faites des alliances avec nous quand on fait des politiques qui divisent la gauche", estime cet opposant à la ligne jugée libérale de l'exécutif.

L'Ifop a effectué, sur la base des données du ministère de l'Intérieur, un relevé des configurations de binômes qui se présentent et qui illustrent la division de la gauche. Les socialistes, présents dans 1.552 cantons sous l'étiquette PS ou "Union de la gauche", affronteront dans 731 cas un binôme du Front de gauche sans écologiste, dans 85 cas un binôme "vert" sans le Front de gauche et dans 232 cas des binômes des deux partis. Le score de la candidate FN au second tour de l'élection législative partielle du Doubs, battue de justesse par son adversaire socialiste le 8 février, a marqué les esprits.

Le mode de scrutin, binominal (les candidatures sont déposées sous la forme d'un binôme homme-femme) à deux tours pourrait avoir un effet dévastateur sur toute la gauche.

Pour se maintenir au deuxième tour, les candidats doivent arriver en première ou en deuxième position ou de recueillir au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits, ce qui risque d'être un seuil inatteignable en raison de l'abstention. **R. I./Agence**

LIBYE

Le Parlement de Tobrouk se retire des négociations

La Chambre des représentants, Parlement libyen élu en juin dernier et replié à Tobrouk, dans l'est de la Libye, a décidé de suspendre sa participation aux négociations de paix menées sous l'égide des Nations unies, a annoncé lundi à Reuters le député Essam al Arabi.



L'Onu prévoyait une nouvelle rencontre entre les factions libyennes rivales cette semaine au Maroc. Pour expliquer ce retrait, Farradj Hachem, porte-parole de la Chambre des représentants, a invoqué le double attentat suicide commis par l'Etat islamique (EI) vendredi à Koubbah, dans l'est du pays, et qui a fait 45 morts. "L'autre camp n'a pas condamné les explosions de Koubbah", a noté Farradj Hachem. Ces derniers jours, les

djihadistes de l'Etat islamique ont mené plusieurs attaques et commis des attentats suicides à travers le pays. Depuis la prise de Tripoli par les miliciens de l'"Aube libyenne" en août dernier, le gouvernement du Premier ministre Abdallah al Thinni, seul reconnu par la communauté internationale, s'est lui aussi replié dans l'Est. Les négociations entre factions rivales libyennes, sous les auspices de l'Onu, ont repris le 11 février à Ghadames, dans le nord-ouest de la Libye, afin de

résoudre la crise politique et d'établir un cessez-le-feu durable. Près de trois ans et demi après la mort de Mouammar Kadhafi, le chaos règne toujours en Libye, avec deux gouvernements et deux Parlements rivaux, sur fond de violents combats. Le Congrès général national (CGN), ancien Parlement réinstallé par les miliciens à Tripoli, a fait savoir qu'il entendait, lui, poursuivre le dialogue.

Agence

DJIHAD EN SYRIE

Six Français privés de passeports

Six Français qui s'apprétaient à partir en Syrie ont vu leurs passeports confisqués, première application concrète d'une mesure inscrite dans la loi antiterroriste votée en novembre et qui doit "monter en puissance", a assuré lundi Bernard Cazeneuve. Une "quarantaine" d'autres interdictions sont d'ailleurs déjà "en préparation", a-t-il ajouté lors d'un point presse Place Beauvau. Les six hommes et femmes, âgés de 23 à 28 ans, dont le départ vers la Syrie apparaissait imminent aux yeux des services de renseignement, se sont vu noti-

fier leur interdiction de sortie du territoire "la semaine dernière", a précisé une source proche du dossier. En échange de leurs papiers d'identité, qui leur ont été confisqués pour une durée de six mois renouvelables pendant 2 ans, ils ont reçu un récépissé, selon cette source. Il s'agit de toutes premières interdictions administratives de sortie du territoire, une des mesures phares de la loi antiterroriste votée en novembre, l'une des plus sévères d'Europe et qui vise à freiner les départs vers la Syrie et l'Irak. Le ministère de l'Intérieur a envoyé une circulaire à ce sujet aux préfets

le 18 février. Ces six candidats au jihad "proviennent notamment de la région Rhône-Alpes et de Provence", a expliqué cette source, précisant que certains d'entre eux s'étaient déjà rendus en Syrie Avec 1.400 Français ou résidents impliqués dans des filières d'envoi de djihadistes en Syrie ou en Irak, 410 sur place, 260 de retour en France et 80 tués dans des combats ou des attentats-suicide, la France est au premier rang des pays occidentaux touchés par ce phénomène. Une problématique qui, malgré le durcissement de la législation, perdure. **Agence**

YEMEN

Une Française et son garde du corps enlevés

Une Française et son garde du corps ont été enlevés à Sanaa, capitale du Yémen, ce mardi 24 février, rapporte l'agence de presse Reuters, qui cite les services de sécurité yéménites. De son côté, le ministère des Affaires étrangères français a affirmé dans un premier temps qu'il lui était impossible de confirmer ou infirmer cette information, avant de confirmer la nouvelle. "Tous nos services sont mobilisés pour localiser et obtenir la libération rapide de notre compatriote", qui travaille pour une organisation internationale, indique un communiqué du Quai d'Orsay. La capitale du Yémen est actuelle-

ment contrôlée par les miliciens chiites Houthis. François Hollande a précisé dans l'après-midi que cette Française est âgée de 30 ans et qu'elle travaille pour la Banque mondiale. "Nous demandons que sa libération intervienne dans les meilleurs délais, nous cherchons à la localiser", a-t-il ajouté. L'insécurité grandissante au Yémen a poussé en début de mois une dizaine de pays, dont les Etats-Unis, la France ou encore les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, à suspendre les activités de leurs ambassades à Sanaa. Le président Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié à Aden, fief de ses partisans dans le

sud du pays, a demandé lundi que les négociations pour une sortie de crise se poursuivent hors de la capitale, après s'être enfilé samedi de Sanaa, où il était maintenu en résidence surveillée par la milice chiite. En arrivant à Aden, il rejeté le "coup d'Etat" des Houthis, et est officiellement revenu sur sa démission mardi après avoir échappé à leur surveillance. Depuis qu'ils se sont emparés de Sanaa, les Houthis ont étendu leur contrôle sur les zones côtières et les régions au sud de la capitale, mais ont été confrontés à une résistance farouche des tribus sunnites et des combattants d'Al-Qaïda.

Le cinéaste Amar Laskri honoré

Page 13

ASSIA DJEBAR-ANDRÉ BRINK

Même combat, même sort !



*Le monde littéraire
africain est en
deuil depuis les
disparitions de
l'Algérienne Assia
Djébar et du Sud-
Africain André
Brink le 6 février
dernier.*

Page 12

HEREROS ET NAMAS DE NAMIBIE



Le premier génocide du XX^e siècle sort de l'oubli

110 ans après, le génocide des Hereros et des Namas, l'un des épisodes les plus noirs de l'histoire africaine, reste méconnu. Élise Fontenaille-N'Diaye publie deux livres essentiels qui rappellent les faits.

Page 13

ASSIA DJEBAR-ANDRÉ BRINK

Même combat, même sort !

Le monde littéraire africain est en deuil depuis les disparitions de l'Algérienne Assia Djebbar et du Sud-Africain André Brink le 6 février dernier.

Conteurs des maux et des turbulences de leurs sociétés, ils ont pratiqué la littérature comme résistance et combat, sans pour autant oublier de tremper leur plume dans l'encrier de la poésie et de l'imagination. "J'écris contre la mort, j'écris contre l'oubli... J'écris dans l'espoir (d'ériger) de laisser une trace, une griffure sur un sable mouvant, dans la poussière qui monte, dans le Sahara qui monte." Ainsi parlait Assia Djebbar, la grande romancière algérienne, qui s'est éteinte à l'âge de 78 ans. Ces propos auraient pu très bien être prononcés par le Sud-Africain André Brink, 79 ans, un autre représentant majeur des lettres mondiales, qui, lui aussi, a tiré sa réverence le même jour que sa camarade. Événement coïncidence. Brink et Djebbar sont décédés le même jour (le 6 février 2015), comme si ces conteurs hors pair des turbulences et des drames que traversent leurs sociétés, voulaient attirer l'attention sur leur communauté d'imaginaires et de démarches littéraires. Ce duo africain, qui appartenait à la même génération, s'était illustré en donnant la parole dans ses œuvres respectives à ceux qui sont condamnés au silence (en l'occurrence, aux femmes algériennes et à la majorité noire d'Afrique du Sud). Ce faisant, ils se sont résolument inscrits dans la lignée poétique d'Aimé Césaire, un auteur dont ils se sont tous les deux souvent réclamés. Leur citation préférée, à tous les deux : "Ma bouche sera la bouche des malheureux qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir."

Dans le déluge d'hommages et de nécrologies que cette double disparition a suscité dans les médias, une formule qualifiant leurs œuvres est revenue comme un leitmotiv : "littérature engagée". Oui, André Brink tout comme Assia Djebbar étaient profondément engagés dans le combat politique pour plus de justice, plus de liberté, plus de droit à la parole, et ont produit tous les deux des œuvres littéraires en prise avec l'Histoire et le temps présent. Sans pour autant faire des littératures de propagande ni des romans à thèse. Si leurs récits ont marqué les imaginaires, c'est avant tout la force des convictions éthiques qui fondent leurs écrits, que pour avoir su représenter le réel dans ce qu'il a d'ambigü et de complexe. Leurs romans sont des miroirs de la réalité sociale et politique, mais des miroirs brisés à dessin qui ne laissent pas redire l'humain à sa transparence idéologique.

André Brink, "traître à la tribu"

Selon la légende, André Brink serait venu à l'écriture en lisant Dickens. Il était issu de la bourgeoisie afrikaner. Son père était magistrat et sa mère institutrice. Sa famille était proche du National Party (parti nationaliste) qui avait pris les rênes du pouvoir au tournant des années 1950 et institutionnalisait la ségrégation raciale

(apartheid). L'œuvre littéraire de Brink puise son inspiration dans la rupture avec ce système social inique. Lorsque Brink publia ses premiers romans dans les années 1960, ce n'était pas encore pour s'insurger contre l'apartheid, mais pour mieux explorer ses relations complexes avec sa propre communauté et son statut de "schizophrène culturel" déchiré entre l'Europe et les traditions conservatrices dont il avait été nourri. Il faisait partie du mouvement littéraire et avant-gardiste des Sestigers réunissant les écrivains les plus importants de langue afrikaans, qui s'étaient donnés pour mission de s'attaquer à travers leurs écrits aux tabous de la société afrikaner, notamment en matière de religion et de sexualité. Les romans de Brink s'interrogent sur les rapports de pouvoir dans l'Afrique du Sud d'hier et d'aujourd'hui : homme/femme, maître/esclave, blanc/noir, sur fond de révolte estudiantine, ont profondément modifié le regard qu'il portait sur son pays. L'expérience du Paris multiracial et subversif l'a conduit à ouvrir les yeux sur les aveuglements du régime d'apartheid et à politiser son art. La parution en 1974 de son roman *Au Plus Noir de la nuit*, qui met en scène une tragique histoire d'amour interracial marquée un tournant dans la carrière de Brink. Interdit pour "pornographie", le livre sera le premier roman de langue afrikaans interdit en Afrique du Sud. Frustré de cette interdiction qui touchera plusieurs de ses livres, l'auteur traduira désormais lui-même ses romans en anglais afin de trouver l'audience qu'on lui refuse dans son pays. Il finira par trouver cette audience, notamment en son quatrième roman *Une Saison Blanche et sèche*, paru en 1979 et qui a valu à Brink une reconnaissance internationale. Traduit en une dizaine de langues, ce roman, qui a obtenu en France le prestigieux prix Médicis étranger (1980), raconte la prise de conscience par un bon père de famille afrikaner des exactions dont les Noirs sont victimes au quotidien dans une Afrique du Sud régie par les lois de l'apartheid. A la suite de la mort en détention du fils de son jardinier noir, le héros blanc du roman découvre la réalité de la discrimination à laquelle la majorité de ses concitoyens sont confrontés à cause de la couleur de leur peau. Il s'élève contre cette société inique qu'il avait jusque-là cautionnée, autant par ignorance que par naïveté politique. Fiché, renvoyé de son travail, abandonné par ses proches qui le considèrent comme un "traître à la tribu", Ben Du Toit ira malgré tout jusqu'au bout de sa logique dénonciatrice, car il y va de son humanité. "Pour qu'il ne soit possible de dire encore une fois : Je ne savais pas." C'est la dernière phrase du roman. Selon Georges Lory, ami de Brink et grand connaisseur du monde littéraire sud-africain, ce roman au souffle épique, porté à l'écran par la Martiniquaise Euzhan Palcy, a fait beaucoup plus pour faire connaître dans le monde entier les crimes du ségrégationnisme sud-africain que toutes les cam-

pagnes anti-apartheid réunies. Auteur d'une vingtaine de romans et de recueils de nouvelles, dont les plus connus sont *Tout au contraire* (1994), *Les Imaginations du sable* (1996), *Un Turbulent Silence* (2001), *Les Droits du désir* (2001), *Philtida* (2014), sans compter ses essais théoriques ou ses récits autobiographiques, Brink était un auteur prolifique. Pour engagés qu'ils soient, ses romans ne sont jamais de simples réquisitoires politiques, mais des constructions complexes et modernistes qui mêlent le réalisme social, le fantastique, l'historique et le métaculturel pour pouvoir, comme le romancier aimait le dire, "imaginer le réel et pas simplement le représenter". Les romans de Brink s'interrogent sur les rapports de pouvoir dans l'Afrique du Sud d'hier et d'aujourd'hui : homme/femme, maître/esclave, blanc/noir, sur fond de racisme et d'injustice. Plus proche de Camus que de Sartre, l'engagement littéraire du romancier sud-africain a une dimension profondément humaniste, dont la meilleure illustration se trouve peut-être dans le parcours quasi christique du protagoniste d'*Une saison blanche et sèche* qui se sacrifie afin de racheter les crimes commis par sa communauté. Des romans d'André Brink sont des romans moraux où l'intelligence de la narration porte à l'incandescence la pensée et les personnages, c'est ce qui explique sans doute la popularité de cet auteur brutaliste disparu, dont on a souvent cité le nom pour le prix Nobel.

Assia Djebbar, romancière féministe

Ces dernières années, le nom d'Assia Djebbar a, lui aussi, été régulièrement cité pendant la saison des Nobel. Écrivain née en Algérie en 1935, membre de l'Académie française depuis 2005, auteure d'une vingtaine de livres, Assia Djebbar fut une grande voix du monde francophone, "la plus importante femme écrivaine du Maghreb", selon ses pairs. La portée universelle de ses récits consacrés à la condition féminine dans le monde arabe, mais aussi à la montée de l'islamisme et aux conséquences morales du colonialisme, explique l'immense notoriété dont cet écrivain à la fois militante et avant-gardiste jouissait parmi les hommes et les femmes de culture du monde entier. Ceux-là ont vécu sa disparition comme une perte insupportable pour la pensée et la littérature. Pour la poétesse américaine et féministe Marilyn Hacker, l'œuvre d'Assia Djebbar, "belle, nuancée et riche en contrepoints" s'inscrit dans la grande tradition française du roman moderne où la fiction se mêle à l'autobiographique, à l'historique et aux considérations philosophiques sur la marche du monde. "L'œuvre d'Assia Djebbar lui surviva car elle propose une grille de lecture courageuse et originale des mondes émergents, de leurs failles et de leurs échecs, alors que tout le monde ne parle que de croissance économique et de marchés",



déclare l'admiratrice américaine de la romancière disparue. C'est surtout à travers une grille de lecture féministe qu'Assia Djebbar appréhende son monde, le monde algérien où elle a campé l'essentiel de ses écrits. Les romans, les nouvelles, les films, le théâtre, la poésie qui constituent son œuvre protéiforme et prolifique, sont travaillés par la question de l'émancipation des femmes, le droit des femmes séquestrées, le poids de la société patriarcale à laquelle la romancière opposait le chant des aïeules à l'ombre desquelles elle avait grandi et appris ses premières leçons de femme libre. "J'écris, comme tant d'autres femmes écrivains algériennes, aimait-elle répéter, avec un sentiment d'urgence contre la régression et la misogynie." Ce sentiment d'urgence est présent dès les premiers romans de l'Algérienne qui paraissent pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie. Ils ont pour thèmes la guerre, les familles déséquilibrées, mais aussi la montée de l'individualisme au sein de la bourgeoisie maghrébine. C'est d'ailleurs le sujet du tout premier roman d'Assia Djebbar *La Souif*, publié aux éditions Julliard en 1957. Ce récit, qui met en scène l'émancipation d'une jeune fille aux prises avec les interdits et le choc de la découverte du corps et de la sensualité, avait valu à l'auteur, la réputation sulfureuse de "Françoise Sagan musulmane". Après avoir ensuite traversé des phases successives de narrations psychologique et politique, c'est dans les années 1980, avec son recueil de nouvelles *Femmes d'Alger* dans leur apparte-

ment (1980) et le roman *L'Amour, la fantasia* (1985), que la romancière algérienne est véritablement entrée dans son sujet : les heurts et malheurs de la femme arabe. Considéré par la critique comme l'un des plus grands romans francophones, *L'Amour, la fantasia* mêle avec brio la parole, la mémoire personnelle et l'Histoire réécrite, réinventée, réappropriée. Le roman remonte aux premiers moments de la conquête coloniale française de l'Algérie et imagine les conquérants se promenant dans les décombres d'une ville occupée et ramassant dans la poussière une main coupée d'Algérienne anonyme. Cette évolution historique rejoint les préoccupations féministes de l'auteur lorsque celle-ci fait porter à cette main le "qalam", la plume, symbole de la prise en charge de son destin par l'indigène assujettie. Cette façon de procéder par métaphores et images illustre bien le travail d'Assia Djebbar qui savait mobiliser toutes les ressources de l'imagination pour transformer son combat militant en littérature. Malgré ses convictions fortes, Assia Djebbar s'est toujours définie comme écrivain. C'est par ce qu'elle a écrit en Algérie, désignant l'académicienne, "le spectacle du féminin ne rend possible qu'une écriture de militantisme, de journalisme", qu'elle avait quitté son pays natal pour venir s'installer à Paris où elle s'est éteinte le 06 février dernier. Pendant plus de cinq décennies de carrière littéraire, André Brink et Assia Djebbar ont incarné deux figures d'écrivains exemplaires, voguant avec maestria entre lettres et combats.

HEREROS ET NAMAS DE NAMIBIE

Le premier génocide du XX^e siècle sort de l'oubli

Cent dix ans après, le génocide des Hereros et des Namas, l'un des épisodes les plus noirs de l'histoire africaine, reste méconnu. Elise Fontenaille-N'Diaye publie deux livres essentiels qui rappellent les faits.

"Là-bas, un soldat allemand trouva un bébé herero d'environ neuf mois qui gisait dans les buissons, pleurant. Il l'a amené dans le camp où j'étais. Là, les soldats ont formé un cercle et se sont lancés l'enfant comme s'il s'agissait d'un ballon. L'enfant était blessé, terrifié, et pleurait. Au bout d'un moment, ils en ont assez, et un des soldats, après avoir fixé sa baïonnette à son fusil, a dit qu'il allait l'attraper. L'enfant fut lancé vers lui et le soldat l'a entraîné en l'embranchant sur sa baïonnette." Ce témoignage est celui d'un certain Jan Cloete, un Baster d'Omaruru qui, au début du XXe siècle, fut un temps guide pour l'occupant allemand dans la région du Waterberg (Namibie actuelle). Il a été recueilli en 1917 dans le sud-ouest africain par un jeune major d'origine irlandaise, Thomas O'Reilly, jeune de formation, mandaté par les Britanniques. Bien que comptant parmi les plus atroces, il n'est pas unique en son genre : jeune idéaliste sidéré par l'horreur qu'il découvrait, Thomas O'Reilly en a rassemblé 70 du même ordre. Dans les 2000 pages de son rapport final, connu sous le nom de "Blue Book", il n'en a gardé que 49. C'est suffisant pour mesurer l'ampleur du premier génocide du XXe siècle, avant que les Arméniens, les Juifs et les Tutsis, entre autres, ne subissent comme les Hereros une implacable volonté d'extermination. Enfin, ce serait suffisant si ce "Blue Book" était véritablement public. Mais, pour l'heure, il n'existe que dans la mémoire numérique d'une bibliothèque de Pretoria (Afrique du Sud), où — et c'est tout à son honneur — la romancière française Elise Fontenaille-N'Diaye l'a redécouvert et utilisé pour la rédaction de deux ouvrages. Un récit sobriement baptisé *Blue Book* et un court roman destiné à la jeunesse, *Eben ou les yeux de la nuit*. "Très peu de gens connaissent cette histoire, dit-elle, très peu en ont entendu parler. Aucun lieu de mémoire, aucun musée n'y fait référence, seuls quelques historiens se sont penchés sur la question à titre individuel." Depuis des années, Elise Fontenaille-N'Diaye fouille avec détermination les plies toutes ouvertes de la colonisation. Peut-être à cause de son père, français anticolonialiste, ou du grand-père de son père, le général Mangin, qui commanda la Force noire durant la Première Guerre mondiale, après avoir été le Boucher du Maroc et avant d'occuper la Rhénanie en vainqueur... "Plus j'en apprends sur la colonisation, plus je découvre des choses atroces — avec cette impression d'aller cauchemar en cauchemar. Les Allemands, à l'époque, ont même réalisé des cartes postales de leurs plus horribles méfaits", affirme-t-elle.

Sud-Ouest africain : camp d'entraînement des futurs nazis
Comme Anne Poiré dans son documentaire Namibie : le génocide du Ile Reich, diffusé il y a deux ans, Fontenaille-N'Diaye soutient la thèse selon laquelle le Sud-Ouest africain fut d'une certaine manière "le camp d'entraînement des futurs nazis". La litanie des noms que l'on retrouve parle d'elle-même. En 1885, le gouverneur envoyé par Bismarck comme haut-commissaire du Reich s'appelle Heinrich Göring : c'est le grand-père d'Hitler, tout proche d'Hitler. Quant à Eugen Fischer, le médecin anthropologue qui débarque à Swakopmund vers l'âge de 30 ans, il a été formé par Alfred Ploetz,

le fondateur de l'eugénisme allemand, et son ennemi principal est le message, qui entraînerait la dégénérescence de la race blanche. Ses idées, qu'il pense confirmées par les mesures de crânes, donneront naissance à un livre, *Fondements de l'hérédité humaine* et principes d'hygiène raciale, dont de nombreux passages se retrouvent dans Mein Kampf... Pis, le principal disciple de Fischer sera un certain Josef Mengele — le tristement célèbre "médecin" d'Auschwitz... Le principal disciple de Fischer sera un certain Josef Mengele - le tristement célèbre "médecin" d'Auschwitz... Bien sûr, ces filiations sont indirectes. Le bras extermineur allemand dans la région du Waterberg (Namibie actuelle). Il a été recueilli en 1917 dans le sud-ouest africain par un jeune major d'origine irlandaise, Thomas O'Reilly, jeune de formation, mandaté par les Britanniques. Bien que comptant parmi les plus atroces, il n'est pas unique en son genre : jeune idéaliste sidéré par l'horreur qu'il découvrait, Thomas O'Reilly en a rassemblé 70 du même ordre. Dans les 2000 pages de son rapport final, connu sous le nom de "Blue Book", il n'en a gardé que 49. C'est suffisant pour mesurer l'ampleur du premier génocide du XXe siècle, avant que les Arméniens, les Juifs et les Tutsis, entre autres, ne subissent comme les Hereros une implacable volonté d'extermination. Enfin, ce serait suffisant si ce "Blue Book" était véritablement public. Mais, pour l'heure, il n'existe que dans la mémoire numérique d'une bibliothèque de Pretoria (Afrique du Sud), où — et c'est tout à son honneur — la romancière française Elise Fontenaille-N'Diaye l'a redécouvert et utilisé pour la rédaction de deux ouvrages. Un récit sobriement baptisé *Blue Book* et un court roman destiné à la jeunesse, *Eben ou les yeux de la nuit*. "Très peu de gens connaissent cette histoire, dit-elle, très peu en ont entendu parler. Aucun lieu de mémoire, aucun musée n'y fait référence, seuls quelques historiens se sont penchés sur la question à titre individuel." Depuis des années, Elise Fontenaille-N'Diaye fouille avec détermination les plies toutes ouvertes de la colonisation. Peut-être à cause de son père, français anticolonialiste, ou du grand-père de son père, le général Mangin, qui commanda la Force noire durant la Première Guerre mondiale, après avoir été le Boucher du Maroc et avant d'occuper la Rhénanie en vainqueur... "Plus j'en apprends sur la colonisation, plus je découvre des choses atroces — avec cette impression d'aller cauchemar en cauchemar. Les Allemands, à l'époque, ont même réalisé des cartes postales de leurs plus horribles méfaits", affirme-t-elle.

Allemagne, où elles seront étudiées et mesurées afin d'étayer les théories raciales en cours. Sur les 3.500 Namas et Hereros envoyés sur l'île, il en reviendra moins de 200.

"Bien trop horrible pour être écrit"
En Afrique du Sud, mais aussi à Berlin, quelques protestations se font entendre. En 1905, un missionnaire allemand, Friedrich Vedder, écrit : "Je ne puis donner les détails des atrocités dont j'ai été le témoin, particulièrement sur les femmes et les enfants. Très souvent, c'est bien trop horrible pour être écrit." De mauvais gré, l'empereur envoie Friedrich von Lindequist remplacer Von Trotha... et achever discrètement le travail. Ce qu'il fait, tout en donnant corps à ses rêves d'amoureux de la nature en créant le parc national d'Etosha, en 1907. L'enquête de Thomas O'Reilly, le "Blue Book", sera réalisée dix ans plus tard et envoyée à Londres au ministère de l'Intérieur en septembre 1918. L'idée : accueillir les Allemands vaincus lors de la Première Guerre mondiale afin d'obtenir des réparations et, bien sûr, raffer leur colosse du Sud-Ouest africain, où l'on a découvert des mines de diamants. Le "Blue Book" fera un peu parler de lui lors de la signature du traité de Versailles, avant de tomber dans l'oubli, comme son rédacteur décédé — officiellement — de la grippe espagnole en 1919. Selon Fontenaille-N'Diaye, un accord liant l'Allemagne et le Royaume-Uni aurait entraîné la destruction de la grande majorité des exemplaires du "Blue Book" — après que le gouvernement allemand ait menacé de publier un "White Book" contenant toutes les horreurs commises par les Britanniques dans leurs colonies... "J'ai été sidérée par l'escamotage organisé, explique Elise Fontenaille-N'Diaye. C'est pour ça que j'ai décidé d'écrire ces livres et de rappeler que le premier génocide du XXe siècle a visé des Africains." En réalité, elle fait bien plus que cela en dressant les portraits sensibles des courageux chefs hereros et nama. Samuel Maharero et Hendrik Witbooi, qui affrontèrent une indécible cruauté sans jamais abdiquer leur humanité. Plus de cent ans après, l'Allemagne se contente toujours d'excuses formelles du bout des lèvres et se refuse à toute idée d'indemnisation. En Namibie, les descendants des génocidaires qui se sont appropriés les terres des Hereros et des Namas jouent un rôle économique majeur...

PALAIS DES ARTS ET DE LA CULTURE DE SKKIDA

Le film *Lalla Fatma N'soumer* en ouverture du ciné-club

Le film *Lalla Fatma N'soumer*, de Belkacem Hadjadj, a été projeté mardi à l'inauguration d'un ciné-club au Palais des arts et de la culture de Skkida, et on constatait. L'assistant réalisateur de cette production cinématographique, Rachid Bachea, était présent à cette projection aux côtés du comédien Farid Cherchari, de nombreux cinéphilés, des étudiants et des membres de la société civile. Pour le directeur du Palais des arts et de la culture, Ali Bouzoualgh, l'idée de créer un ciné-club est "partie de la volonté de pallier l'absence de salles fonctionnelles à Skkida et de recréer un public de jeunes cinéphilés dans cette ville". Le ciné-club qui regroupe, pour le moment, 20 cinéphilés d'âges différents, programmera prochainement de longs-métrages algériens parmi lesquels *Harraga Blues* de Moussa Haddad et *Crépuscule* des ombres de Mohamed Lakhdar-Hamina. Ce ciné-club ne se contentera pas de projeter des films, mais envisage de produire des reportages sur le tourisme culturel à Skkida, sur le patrimoine archéologique de l'antique Rusicada, sur des personnalités de la région, des écrivains, des artistes plasticiens, des chanteurs, ainsi que des courts-métrages de jeunes réalisateurs, selon M. Bouzoualgh. Des sessions de formation encadrées par des "professionnels connus du cinéma" sont également prévues, selon ce responsable qui a souligné que le ciné-club est ouvert à tous ceux qui désirent contribuer au développement du 7e art dans la wilaya de Skkida.

MARASME DU MARCHÉ ALGÉRIEN
DES PRODUITS D'ARTS
PLASTIQUES

SOS des artistes-peintres

Des artistes-peintres ayant pris part au salon national des arts plastiques, mardi à Blida, sont unanimes à reconnaître que le marché national d'art plastique est en plein marasme.

"Il n'existe pas de marché des œuvres d'arts plastiques en Algérie" ont déploré, à l'APS, de nombreux participants en marge de la clôture du salon, affirmant que les "artistes-peintres algériens, jeunes ou anciens, trouvent des difficultés à commercialiser leurs œuvres". Pour l'artiste-peintre Abdelhalim Kebich (Jijel), cette situation est due à l'"absence, dans la société algérienne, d'une culture d'acquisition de toiles par les salles d'art, parallèlement au manque de professionnalisme dans l'organisation de ce type de manifestations". "Les organisateurs de salons d'art plastique, dans les pays développés, sont des spécialistes qui font la promotion de leurs expositions un mois avant en lançant des invitations à des spécialistes du domaine et à des critiques d'arts, contrairement à ce qui se passe en Algérie, où l'annonce de l'ouverture du salon se fait deux jours avant", a déploré l'artiste. Un autre artiste de Sidi-Bel-Abbès, Noureddine Makdessi, dont l'expérience dans les arts plastiques dépasse les 30 ans, a estimé quant à lui, que ce "marasme peut s'expliquer par les prix exorbitants des toiles par rapport au pouvoir d'achat du public". "Une toile peut dépasser les 160.000 DA", a-t-il observé, ajoutant que les "critiques et autres gens du domaine, qui sont seuls aptes à évaluer une toile, sont absents en Algérie". Zahia kaci, une artiste d'Alger, considère, quant à elle, "que celui qui connaît la valeur de l'art ne s'arrête pas au prix", soutenant que "c'est la matière première utilisée, et la valeur du sujet traité, qui déterminent le prix d'un tableau d'art".

Souignant que le prix de ses toiles varie entre 40,80 et 120.000 DA l'unité, elle a ajouté que "dans l'état actuel des choses, l'art est pratiqué comme un loisir et non pas comme un moyen pour gagner sa vie". Des visiteurs de ce salon ont déploré, quant à eux, le fait de ne pas pouvoir acquérir des toiles vu "leurs prix élevés". Dans un autre registre, le plasticien Bakhtri Abderahmane (Cherchell) s'est montré "optimiste" quant à l'avenir des arts plastiques en Algérie, soulignant l'existence de nombreux talents prometteurs dans le domaine, en plus du soutien assuré par l'Etat au développement de cet art. "L'art plastique a réalisé de grands pas depuis l'indépendance, sur le double plan quantité et qualité", a-t-il relevé, citant au passage, de grands noms, à l'instar de Baya et Aïcha Haddad. Il a signalé que le 1^{er} salon d'arts plastiques organisé en Algérie, fut en 1920, par l'artiste Mammeri Azoulou. Une trentaine d'artistes représentant différentes écoles, de 20 wilayas ont pris part, à Blida, à ce salon national des arts plastiques.

ASSOCIATION MECHAËL ECHAHID

Le cinéaste Amar Laskri honoré

Le cinéaste algérien et moudjahid, Amar Laskri, a été honoré, mardi à Alger, en reconnaissance de ses importantes contributions au service de l'art et du cinéma et sa lutte durant la guerre de Libération nationale, lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part des personnalités des domaines culturel, artistique et médiatique.



La cérémonie organisée en l'honneur de Amar Laskri, dans le cadre d'une session de l'association Mechaal Echahid, consacrée à la contribution des intellectuels et artistes durant la guerre de Libération nationale a été marquée par la présence du cinéaste lui-même, très affaibli par la maladie, et d'une pléiade d'intellectuels et d'artistes, à l'instar de Bahia Rachedi, Hassan Benzerari, Ghaouti Bendeddouche, Abdenour Chellouch, Amine Zaoui et autres. La rencontre a été ponctuée par la projection d'un film documentaire sur le parcours artistique de Amar Laskri, suivie par des témoignages sur le parcours artistique "important" de cet homme de talent, jalonné de succès, outre sa lutte durant la guerre de libération nationale. L'acteur

Hassan Benzerari a cité le film *Patrouille à l'Est* (1972) réalisé par Laskri, dans lequel il a joué un des rôles principaux, indiquant avoir fait "ses débuts au cinéma avec cet homme de talent et ce nationaliste". L'acteur et réalisateur Bendjemline qui a participé avec Laskri dans son film *Les portes du silence* (1986) s'est dit très content de participer à cette cérémonie, mettant en avant "les œuvres phares du réalisateur, notamment révolutionnaires qui véhiculent, selon lui, un message fort aux générations montantes sur l'histoire de l'Algérie". Pour sa part, le réalisateur Bendeddouche a rappelé le parcours exceptionnel de Laskri, déplorant le manque d'œuvres réalisées après l'indépendance vu le manque d'intérêt qu'accordaient les autorités à la culture

après l'indépendance. De son côté, le romancier Amine Zaoui a souligné que Laskri "a fait connaître le cinéma algérien à l'échelle mondiale". Né en 1942 à Ain Al-Berda (Annaba), Ammar Laskri figure parmi les réalisateurs algériens de renom. Il compte à son actif plusieurs longs et courts métrages, notamment sur la Révolution. Laskri, qui a poursuivi de hautes études de cinéma, de théâtre et de télévision à Belgrade (ex Yougoslavie) entre 1962 et 1966, a entamé la réalisation des courts métrages en 1967 avant de passer aux longs métrages. Il a occupé le poste de directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (CAIC) de 1996 à 1998 et présidé l'association cinématographique Adhwaa qui a pour objectif la relance du cinéma algérien.

"TRÉSOR DES GUELPHES"

L'Allemagne estée par les USA pour une restitution

Deux héritiers de marchands d'art juifs attaquent l'Allemagne devant une cour américaine pour réclamer la restitution du "Trésor des Guelfes", une des plus grandes collections d'art religieux du Moyen-Âge, arguant d'une spoliation par les nazis, selon leurs avocats. Les requérants, qui ont saisi une cour fédérale de Washington lundi soir après six ans de combat pour récupérer la collection, estiment entre 250 et 300 millions de dollars la valeur de cette quarantaine de pièces d'orfèvrerie, reliquaires, croix et autres objets liturgiques fabriqués entre le XI^e et le XV^e siècle. A leurs yeux, les quatre anciens propriétaires du Trésor des Guelfes ont été contraints de vendre leur collection à vil prix, en 1935, sous la pression des autorités nazies, a expliqué mardi à Berlin l'un de leurs avocats, Nicholas O'Donnell. Leur action en justice cible à la fois le gouvernement allemand et la

Fondation pour l'héritage culturel prussien, qui conserve la collection dans l'un de ses musées berlinois, ont poursuivi les avocats. Les deux requérants, de nationalités américaine et britannique, sont les descendants de l'un des marchands qui avaient acheté la totalité du Trésor des Guelfes au duc de Brunswick en 1929, soit 82 pièces, juste avant la grande crise économique qui avait fait s'effondrer le marché de l'art. Après la vente d'un premier ensemble de 40 pièces à des collectionneurs privés et publics américains, en 1932, le reste de la collection avait été cédé à l'Etat prussien — alors dirigé par Hermann Göring, le fondateur de la Gestapo — en 1935. Cette deuxième transaction, réalisée deux ans après l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler, avait été conclue pour 4,25 millions de Reichsmarks, soit nettement moins que le prix d'achat. Mais en mars 2014, une commission de médiation alle-

mande avait jugé qu'il n'existait "pas d'indices" à l'appui d'une vente forcée. Selon les experts, rien n'attestait que les marchands d'art aient fait l'objet de pressions, y compris de la part de Göring. A l'époque, les deux parties "s'étaient entendues sur un prix qui certes se trouvait en dessous du prix d'achat en 1929, mais qui était conforme à la situation du marché de l'art après la crise économique mondiale", avait estimé la commission. "Stupéfait" par l'annonce de cette requête, le président de la Fondation pour l'héritage culturel prussien, Hermann Parzinger, a insisté dans un communiqué sur l'absence de "faits nouveaux" autour de ce dossier et s'est dit "confiant" sur les décisions futures de la justice américaine. Les autorités régionales de Berlin ont annoncé avoir placé la semaine dernière le Trésor des Guelfes sous un statut soumettant toute sortie du territoire à la permission de l'Etat allemand.

Deux traitements révolutionnaires pour bloquer le mélanome

La recherche sur le plus grave type de cancer de la peau, le mélanome, vient de franchir un grand pas. Des chercheurs ont en effet présenté les résultats des tests de deux nouveaux traitements capables de bloquer le développement des tumeurs et d'allonger la durée de vie des patients.

Une nouvelle a fait sensation au sein de la communauté scientifique : des expériences menées en Grande-Bretagne sur des patients atteints de mélanomes avancés ont prouvé l'efficacité de deux nouveaux traitements visant à neutraliser les tumeurs. Le mélanome est un des cancers de la peau les plus rares, mais aussi l'un des plus graves. Lorsqu'il se répand à d'autres organes, il est particulièrement difficile à traiter. Un patient diagnostiqué d'un mélanome avancé ne peut espérer survivre que 6 mois en moyenne. Mais deux nouveaux traitements testés sur un nombre limité de malades ont permis d'allonger leur espérance de vie de un à deux ans.

Des anticorps pour bloquer la progression de la tumeur

Les deux substances, le lambralizumab et le nivolumab, sont capables de bloquer le processus utilisé par le cancer pour échapper au contrôle du système immunitaire. "Ces nouvelles thérapies aident le système immunitaire à combattre ce cancer, auparavant très difficile à traiter efficacement", explique le professeur Peter Johnson, clinicien en chef du Centre de recherche sur le cancer au Royaume Uni. "Le mélanome ne peut croître



qu'en trouvant un moyen d'échapper à la vigilance du système immunitaire. Une des manières de le faire est de déclencher un interrupteur d'arrêt sur les cellules immunitaires lorsqu'elles s'approchent de la tumeur. Ces traitements bloquent la capacité des cellules cancéreuses à utiliser cet interrupteur, permettant au système immunitaire de reconnaître et détruire la tumeur", poursuit Peter Johnson dans les colonnes du *Telegraph*. Le lambralizumab, également connu sous le nom de MK-3475, a été utilisé sur 411 patients. 69 % d'entre eux ont survécu au moins un an après le traitement, ont affirmé les chercheurs à l'origine de

ces expériences lors de la 50^e conférence de la Société d'oncologie américaine.

Eradication d'une métastase au poumon

Le docteur David Chao a ainsi présenté le cas de l'un de ses patients, un homme de 64 ans atteint d'un mélanome avancé qui s'est étendu à ses poumons. Il y a quelques mois, Warwick Steele était presque incapable de marcher et de respirer normalement. Depuis le mois d'octobre dernier, il reçoit des perfusions de lambralizumab toutes les trois semaines. Après seulement trois sessions, le doc-

teur Chao a pu constater que sa métastase pulmonaire avait complètement disparu sous l'effet du traitement. "Le lambralizumab semble avoir un potentiel révolutionnaire pour le traitement du cancer", a déclaré le Dr Chao, cité par la BBC.

Combiné avec l'ipilimumab, une immunothérapie déjà existante, le deuxième anticorps testé s'est également avéré très efficace. Sur les 53 patients traités à l'aide de nivolumab, 85 % ont survécu pendant un an, et 79 % durant deux ans. Malgré des résultats très encourageants, les oncologues restent prudents, car les expérimentations n'en sont qu'à un stade primaire, et devront être suivies de tests bien plus larges afin de dresser des conclusions définitives. Il reste notamment à déterminer les possibles effets secondaires des traitements. Des transpirations nocturnes et de légers troubles de mémoire se sont pour le moment manifestés chez Warwick Steele. Avec 8.250 cas estimés en 2010, dont 47 % chez l'homme, le mélanome se place au onzième rang des cancers. Dans 80% des cas, il se manifeste par l'apparition d'une tache pigmentée sur la peau, mais il peut aussi se caractériser par la modification de la couleur et de la forme d'un grain de beauté.

Un ver marin au service de la médecine !

Le sang d'un ver marin pourrait bien apporter de nouvelles innovations dans le domaine médical grâce à sa capacité oxygénante exceptionnelle mais aussi sa compatibilité avec tous les groupes sanguins.

Communément utilisé comme appât de pêche, l'arénicole, un ver marin que l'on retrouve sur les plages du littoral Atlantique européen, pourrait bien révolutionner la médecine. Son sang possède en effet un pouvoir naturellement oxygénant et sa compatibilité avec tous les groupes sanguins laisse entrevoir des applications médicales exceptionnelles. Ses vertus ont été développés par Hemarina, une entreprise du Finistère spécialisée en biotechnologie. La start-up bretonne a été fondée en 2007 par le Dr Franck Zal, un expert spécialisé dans le domaine de l'hémoglobine des invertébrés marins et de leur transport en oxygène. "J'ai identifié une molécule qui est un transporteur d'oxygène universel et qui pourrait ainsi être transfusée à tous les groupes sanguins", explique-t-il. Et "cette molécule est issue d'un ver marin, l'arénicole". *Arenicola marina* (arénicole) est un annélide cylindrique qui mesure en général entre 10

et 25 centimètres de long et de couleur rouge-orangé à rouge sombre. Il est notamment connu pour l'entonnoir et les petits tortillons qu'il laisse à la surface des plages.

Une hémoglobine "surhumaine"

Tout commence en 2002 lorsque Franck Zal, alors chercheur au CNRS, étudie la respiration de ce ver marin au cours des différentes marées, il découvre alors ses incroyables facultés. En 2007, il arrête la recherche fondamentale, crée son entreprise et entreprend le développement d'applications basées sur les "pouvoirs" de l'animal invertébré. Les recherches se basent sur l'hémoglobine de l'animal, une molécule présente dans les globules rouges dont la principale fonction est le transport de l'oxygène dans l'organisme. Or, la molécule du ver a des capacités très impressionnantes qui dépassent largement celles de l'homme : elle est capable d'acheminer cinquante fois plus d'oxygène que celle de l'être humain. En effet, si l'hémoglobine humaine se trouve essentiellement dans les globules rouges, celle de l'arénicole est extracellulaire, autrement dit, elle circule

aussi hors des cellules. Le sang de ce ver marin permet ainsi de développer une gamme de produits thérapeutiques très élaborés qui visent notamment la préservation d'organes. HEMO2life est l'une des innovations médicales développées par Hemarina, il s'agit d'un transporteur d'oxygène capable de mieux préserver les organes en attente de greffe. "L'hémoglobine de ce ver permet d'oxygéner le greffon et donc de réduire considérablement les risques de rejet de greffe". De plus, "l'organe est conservé dans un état physiologique proche de l'organisme du donneur", assure le scientifique repris par l'AFP. Des applications diverses et variées. Des essais cliniques sont prévus pour la fin de l'année dans six centres hospitaliers de France sur un échantillon d'une soixantaine de personnes. C'est un véritable espoir pour améliorer la conservation et la préservation des greffons et donc par là-même leur transplantation. Les chercheurs de la start-up développent aussi des pansements pour les personnes atteintes de diabète afin d'augmenter la vitesse de cicatrisation de lésions. En effet, les plaies chroniques comme les ulcères aux pieds des dia-

bétiques sont difficilement cicatrisables à cause de l'élévation de la glycémie, mais un apport ciblé d'oxygène semblerait pouvoir changer la donne. "L'utilité de ce pansement est grande pour la médecine car il y a, rien qu'en France, plus de 350.000 plaies chroniques par an en attente d'un traitement réellement efficace", souligne le Dr Franck Zal interrogé par l'AFP. Une autre application est développée conjointement avec l'US Navy (marine américaine). Il s'agit d'un substitut sanguin universel compatible avec tous les groupes sanguins et capable d'oxygéner le cerveau lors de chocs traumatiques crâniens. "La Navy voudrait des doses d'hémoglobines en poudres, pouvant être reconditionnées et injectées directement sur des militaires blessés sur des champs de bataille", explique le Franck Zal. A l'heure actuelle, il faudrait 100 millions de litres de sang supplémentaires pour satisfaire la demande de la population mondiale. "On pourrait pallier ce manque avec un produit sur étagère, lyophilisé et pouvant être transfusé sans problème de type sanguin", s'imagine ainsi ambitieusement le spécialiste.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE -MERE ET ENFANT- DE TIPAZA
« TIDJANI HEDDAM »
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
NIF : 001142019011064
N°01 / 2015

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé –Mère et Enfant-« TIDJANI HEDDAM » de Tipaza lance un avis d'appel d'offre national restreint. Cet avis s'adresse aux grossistes, chevillards, producteurs, mandataires et distributeurs en gros et en détails, et ce conformément aux articles 20-26-28 et 30 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété pour l'approvisionnement en denrées alimentaires au titre de l'année 2015 répartis en 05 (cinq) lots suivants :

- Lot n°1 : Viande rouge, Viande blanche fraîche et œufs.
- Lot n°2 : Alimentation générale.
- Lot n°3 : Fruits et légumes.
- Lot n°4 : Pain normal et croissants
- Lot n°5 : Boissons diverses.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots selon les moyens dont ils disposent. Les soumissionnaires doivent avoir les moyens de stockage et d'entreposage.

- Les soumissionnaires sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des produits qui composent le lot. Tout produit manquant dans le cadre d'un lot donné entraînera le rejet de la soumission y afférente pour « lot incomplet ».

- L'évaluation se fera par lot.

- Le cahier des charges est à retirer après présentation d'une copie du registre du commerce et contre le paiement de la somme de 2000 DA non remboursable pour frais de documentation. Les soumissionnaires intéressés peuvent se présenter au niveau du Bureau Des Marchés de L'Etablissement pour le retrait du cahier des charges.

- Les soumissionnaires doivent présenter une offre sous double enveloppe fermée conformément aux prescriptions du cahier des charges.

1. Offre technique :

- L'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :
 - Une déclaration à souscrire selon le modèle annexé au présent cahier des charges, dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
 - Une déclaration de probité, selon le modèle annexé au présent cahier des charges, dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
 - Copie légalisée du registre du commerce certifiée par le Centre National du Registre de Commerce (CNRC)
 - Copie légalisée des bilans comptables des trois dernières années (2012, 2013 et 2014).
 - accompagnées des comptes de résultats correspondants certifiés par les services des impôts compétents
 - Copie légalisée de l'attestation de mise à jour de la CNAS en cours de validité
 - Une copie légalisée de l'attestation de mise à jour de la CASNOS en cours de validité
 - L'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents
 - L'extrait du casier judiciaire, daté de moins de trois (03) mois, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de la société lorsqu'il s'agit d'une société

- Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux au titre de l'année 2013, pour les sociétés commerciales
- Copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF)
- Attestation de bonne exécution
- Le présent cahier des charges doit comporter en sa dernière page la mention « lu et accepté », daté et signé par le soumissionnaire ;
- Copies légalisées des documents et pièces justificatifs des moyens humains et matériels proposés pour la réalisation des prestations liées à chaque lot.

2. Offre financière :

L'offre financière doit comprendre les pièces suivantes :

- Une lettre de soumission, selon le modèle annexé au présent cahier des charges, dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire ;
- Un bordereau des prix unitaires, joint au présent cahier des charges, dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire ;
- Un devis estimatif et quantitatif, joint au présent cahier des charges, dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure qui abritera l'enveloppe de l'offre technique et celle de l'offre financière doit être anonyme et ne comporte aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offres le nom et l'adresse du service contractant et la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°/EHS/ TIPAZA /2015

A POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT
HOSPITALIER SPECIALISE -MERE ET ENFANT-« TIDJANI HEDDAM » DE TIPAZA
EN DENREES ALIMENTAIRES DURANT L'ANNEE 2015

« A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 h00.

Si ce jour correspond à un jour férié ou à un jour de fête nationale, le dépôt des offres est reporté pour le premier jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera au siège de L'Etablissement Hospitalier Spécialisé –Mère et Enfant- « TIDJANI HEDDAM » de Tipaza, en séance public, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00.

Midi Libre n° 2416 - Jeudi 26 février 2015 - Anep - 310 058

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE BOUFARIK

COMMUNE DE BOUFARIK

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifier et compléter portant réglementation des marchés publics, et après l'avis d'appel d'offre restreint N° 01/2015 parue dans les journaux :

- الرائد le: 12/01/2015

- MIDI LIBRE le : 14/01/2015

et le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics – BOMOP –

Concernant l'opération :

-PRESTATION DE SERVICE TRANSPORT DES ELEVES SCOLARISES.

Le président de l'assemblée populaire communale de Boufarik annonce l'infructuosité de l'opération :

aucune offre n'est qualifiée techniquement, et cela suite à la réunion De la commission d'évaluation des offres en date du 19/02/2015.

Le président de l'assemblée populaire
Communale de BOUFARIK

Midi Libre n° 2416 - Jeudi 26 février 2015 - Anep - 309 917

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le Doyen continue de broyer du noir

Le MC Alger se complique la tâche après sa nouvelle défaite face à l'ASM Oran, lors de la 21^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis, marquée par le retour de l'USMA et de l'ASMO sur le podium après leur victoire à domicile.

PAR MOURAD SALHI

Les Rouge et Noir n'ont pas raté cette belle opportunité à domicile pour glaner trois autres points qui leur permettent de grimper à la troisième place au classement général avec un total de 33 points. Une belle performance pour une équipe algéroise qui s'est engagée cette saison en Ligue des champions d'Afrique. C'est une deuxième défaite de suite pour les Constantinois sur cette pelouse du stade Omar-Hamadi de Bologhine après celle essuyée face à la JS Kabylie en match de coupe. Ce revers compliquera davantage la mission des poulains de Rachid Belhout qui restent scotchés au ventre mou du classement général. Le nouvel entraîneur des Rouge et Noir, Otto Pfister, s'est dit satisfait de remporter son premier match. "Je suis très satisfait de remporter mon premier match. Je suis très ravi du rendement du groupe. Une victoire est toujours bonne pour le moral. Il faut continuer à travailler", a-t-il indiqué.

L'autre belle affiche de la journée a eu lieu à Oran, au stade Ahmed-Zabana et elle a mis aux prises l'ASM Oran et le MC Alger. Le MC Alger, qui se trouve depuis plusieurs mois en bas du tableau, a essuyé une nouvelle défaite qui l'enfoncera dans sa crise. Le Mouloudia d'Alger, sous la houlette de l'entraîneur portugais Artur George, est sérieusement menacé par la



relégation. Les choses se compliquent de plus en plus pour les coéquipiers de Sid-Ahmed Aouedj qui n'arrivent plus à enchaîner avec des résultats positifs. Le Doyen, qui reste sur une belle victoire face au leader, le MO Béjaïa, n'a pas pu faire mieux que de revenir bredouille de son déplacement à l'ouest du pays. "Notre adversaire était meilleur sur le plan

physique. Je n'arrive toujours pas à comprendre comment nous perdons des matches alors que nous dominons les débats", a déclaré le premier responsable du MC Alger, Artur George, qui a essuyé ses premières critiques de la part de la direction. L'ASM Oran, la vraie révélation cette saison, rejoint l'USM Alger à la troisième place au classement général avec 33 points

dans ses escarcelles. Une position provisoire, en attendant le déroulement des autres matches samedi prochain.

La dernière rencontre au menu mardi a eu lieu au stade Messaoud-Zeggar d'El-Eulma, entre le Mouloudia locale et le RC Arbaâ. Les poulains de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi n'ont pas raté cette belle opportunité à domicile pour signer une nouvelle victoire qui leur permet de gagner quelques places au classement général. "Cette victoire nous donnera de la confiance pour aller de l'avant et poursuivre notre mission africaine en toute sérénité. Nous avons bien géré le match, j'espère qu'on continuera sur la même voie", a indiqué l'entraîneur eulmi Azzedine Aït Djoudi.

La tâche se complique, par contre, pour cette formation de Larbaâ qui ne gagne plus.

Pour le reste du programme, un seul match aura lieu demain vendredi et mettra aux prises l'USM Bel-Abbès et l'USM Harrach. Les quatre autres matches auront lieu samedi. Cette journée sera dominée par la grande explication entre les coleaders, le MO Bejaia et l'ES Sétif, prévue au stade l'Unité maghrébine de Béjaïa. L'enjeu de ce rendez-vous de la Soummam est de taille. Les 22 acteurs sur le terrain vont se livrer dans une bataille sans précédent.

M. S.

"Difficile de prédire pour quelle sélection jouera Fekir"

L'entraîneur de l'équipe d'Algérie de football, Christian Gourcuff, a reconnu mardi qu'il était difficile de prédire pour quelle sélection opéra le joueur de l'Olympique de Lyon (Ligue 1, France) sollicité par l'Algérie, son pays d'origine et pressenti en équipe de France, son pays natal. "Je ne peux m'exprimer sur le cas Fekir du moment qu'il s'agit d'un choix personnel qu'il doit faire. On verra bien d'ici au mois de mars prochain", a déclaré le technicien français à la presse à l'issue de la rencontre de championnat entre l'USM Alger-et le CS Constantine (2-0) à laquelle il a assisté au stade Omar Hamadi à Alger. Fekir (21 ans), révélation du championnat français cette saison, avec 9 buts inscrits et 6 passes décisives, a déclaré le week-end dernier qu'il comptait trancher sur son avenir international entre l'Algérie et la France en mars prochain. Gourcuff, qui vient de rentrer de France après quelques jours de vacances après la participation des Verts en Coupe d'Afrique des nations en Guinée équatoriale au cours de laquelle ils étaient éliminés en quarts de finale, a laissé les portes ouvertes à Fekir en vue du prochain stage de l'équipe nationale prévu pour fin mars prochain au Qatar, avec au menu deux matches amicaux contre le Qatar et Oman, respectivement les 26 et 30. A propos des quatre joueurs présents dans ce match USMA-CSC pour le compte de la 21^e journée du championnat et concernés par le prochain regroupement de l'équipe nationale des joueurs locaux qui débutera le 3 mars prochain, Gourcuff n'a pas voulu faire de



commentaire. Trois éléments de l'USMA : Chafai, Belaïli et Boudebouda, ainsi que Sameur du CSC, ont été supervisés par le sélectionneur national pour la circonstance. Les observateurs estiment que Belaïli (22 ans) a le plus de chance pour rejoindre la sélection première lors du tournoi de Doha. L'ex-milieu offensif de l'ES Tunis (Ligue 1, Tunis) a été crédité

d'une belle prestation dans cette rencontre, avec à la clé un très joli but d'une action individuelle. Questionné sur les chances du natif d'Oran d'être appelé en sélection première, Gourcuff est resté évasif à ce propos aussi : "Je suis venu voir à l'œuvre les quatre éléments concernés par le prochain stage des joueurs locaux et pas un joueur précis", a-t-il répondu.

CS CONSTANTINE

L'avenir de Belhout sera tranché dans 48 heures

La direction du CS Constantine tranchera dans 48 heures sur l'avenir de l'entraîneur de son équipe première, Rachid Belhout, après l'enchaînement des mauvais résultats en championnat de Ligue 1 algérienne de football, conjugué à la récente élimination en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. "Une décision finale à propos de l'avenir de l'entraîneur Belhout avec le club sera prise dans 48 heures. Le conseil d'administration va se réunir pour étudier la situation difficile que traverse l'équipe et les solutions à prendre pour redresser la barre", a déclaré à la presse le directeur général du CSC, Omar Bentobal, à l'issue de la défaite de son équipe sur le terrain de l'USM Alger (2-0) mardi soir en match avancé de la 21^e journée du championnat.

Les quelques dizaines de supporters constantinois ayant fait le déplacement à Alger ont versé leur colère sur l'entraîneur Belhout ainsi que Bentobal, réclamant leur départ, a constaté l'APS.

Les Sanafirs, qui avaient pour objectif de jouer les premiers rôles cette saison, accusent le coup depuis le début de la phase retour. En six matches, ils ont obtenu seulement cinq points de dix-huit possibles. Du coup, le club recule provisoirement à la neuvième place avec 27 points, non loin de la zone rouge. Selon l'entourage de l'équipe, il n'est pas à écarter de voir Belhout en payer les frais, lui qui avait succédé en milieu de la phase aller au Franco-italien, Diego Garzeto, limogé pour "mauvais résultats".



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
 • Evalue le positionnement de la société sur le marché,
 • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
 • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
 • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
 • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
 • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
 • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
 • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
 • Veille à la diffusion des supports d'information,
 • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
 • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
 • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
 • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
 • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
 • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
 • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
 • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
 • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
 • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
 • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
 • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
 • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
 • Elabore les stratégies de ventes offensives
 • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
 • Met en place un réseau de distribution
 • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
 • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
 • Développe et suit les grands comptes
 • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
 • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
 • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
 • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
 • Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
 • Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
 • Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
 • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
 • 10 ans d'expérience
 • Sens de communication
 • Capacité de négociation et de persuasion
 • Force de persuasion
 • Rigueur, adaptabilité et mobilité
 • Compétences managériales
 • Sens de l'analyse
 • Raisonnement inductif et déductif
 • Doté d'esprit positif et créatif
 • Focalisé sur les résultats
 • grande résistance à la pression
 • Capacité de détecter et de gérer les problèmes
 • Maîtrise du français et de l'outil informatique
 • Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
 • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
 • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
 • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
 • Etablissement des documents liés au mode de transport
 • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
 • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
 • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
 • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
 • Tenue à jour des documents de gestion logistique
 • Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
 • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
 • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
 • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
 • Montage et mise en forme du processus HSE
 • Management et Pilotage du Processus de HSE.
 • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
 • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
 • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
 • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
 • Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans
 • Expérience sur un poste similaire souhaitée
 • Dynamique
 • disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 • Supervise et contrôle la gestion des agences.
 • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 • Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
 • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
 • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
 • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
 • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

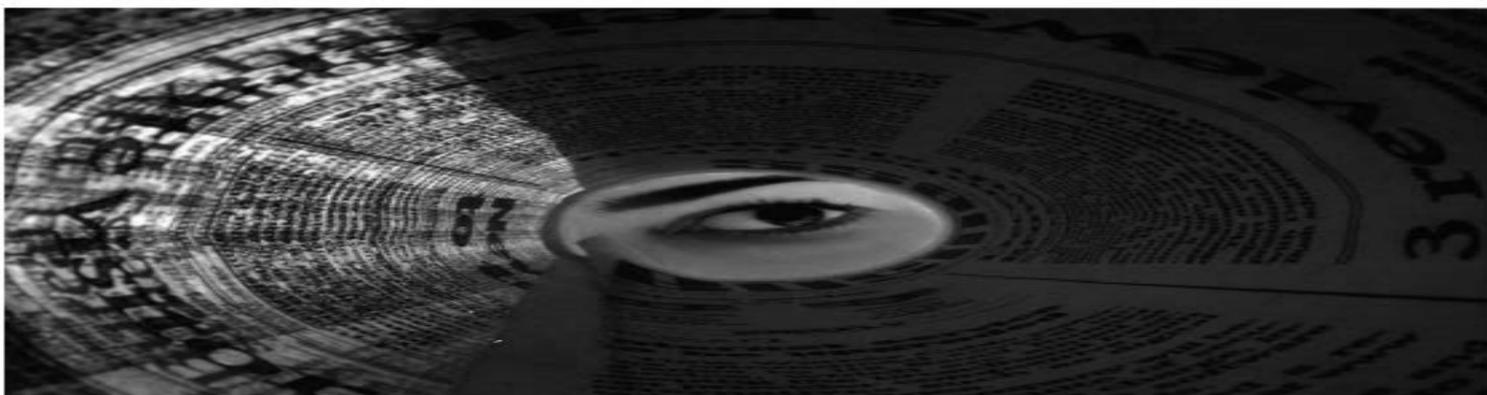
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Boulettes de viande au curry



Ingrédients

500 g de veau
1 oignon
1 pomme de terre
100 g de beurre
Un tiers de litre de bouillon
1 c. à café de curry
1 œuf
4 c. à café de farine
4 c. à soupe de crème fraîche
Sel et poivre

Préparation

Eplucher la pomme et l'oignon et les hacher.

Faire chauffer 40 g de beurre dans un sautoir y jeter la pomme de terre et l'oignon hachés. Les laisser blondir puis saupoudrer de curry. Bien mélanger.

Arroser avec le bouillon. Saler et poivrer. Couvrir le sautoir et laisser cuire 25 min à feu très doux. Pendant ce temps, hacher la viande, ajouter l'œuf, le sel, le poivre, 2 c à soupe de crème fraîche et 1 c. à café de farine. Bien mélanger.

Diviser le mélange obtenu en 8 boulettes régulières, les passer dans le reste de la farine. Faire chauffer le reste du beurre dans une poêle, y mettre les boulettes. Les laisser cuire environ 10 min de chaque côté à feu moyen. Ajouter la crème fraîche à la sauce curry. Mélanger 2 min à feu vif. Poser les boulettes sur un plat, les napper de sauce et servir aussitôt avec du riz par exemple.

Mousse au chocolat



Ingrédients

1 tablette de chocolat à pâtisserie
4 blancs d'œufs et 2 jaunes
1 tasse à thé de sucre semoule
1 cuillère à soupe de beurre mou
1 orange

Préparation

Faire fondre au bain-marie le chocolat cassé en morceaux et ajouter le beurre. Râper un bon quart de la peau de l'orange et, hors du feu, mélanger au chocolat. Faire monter les blancs d'œuf en neige avec le sucre. Mélanger énergiquement les jaunes au chocolat, puis incorporer les blancs avec une spatule en bois, en soulevant doucement la préparation de bas en haut. Verser la mousse dans le plat et laisser reposer au frais au moins 1 heure.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Prévenir le mal de dos



On dit toujours que c'est le mal du siècle. Il est vrai qu'on ne ménage pas souvent notre dos. Pourtant en respectant quelques gestes simples, il est facile d'éviter bien des problèmes.

Bien se tenir face à votre ordinateur

L'ordinateur doit être positionné devant vous et non sur le côté, le clavier à hauteur du nombril et vos yeux à mi-hauteur de l'écran à une distance d'au moins 60 cm. Calez bien votre dos dans votre fauteuil. Vos avant-bras doivent être bien posés sur le bureau, cela vous évitera des tensions au niveau du cou.

Choisissez un bon lit

Une mauvaise literie est source de maux de dos. Votre matelas doit être ferme pour maintenir sa courbure. L'oreiller, de préférence rectangulaire, est indispensable. Il comble l'espace entre la tête et le haut du dos. Evitez de dormir sur le ventre, cela accentue la déformation du bas du dos.

trouvez la bonne position pour faire votre lit

Accroupissez-vous pour border les draps, le bord de la couette ou la couverture. Et faites de même si vous devez bouger le lit. Pensez à contracter vos abdos.

comment soulever un objet lourd

Surtout ne baissez pas avec le dos à angle droit. Rapprochez l'objet le plus près de vous, les épaules au-dessus de celui-ci, écarter légèrement les genoux, fléchissez-les et soulevez la charge en contractant les muscles transverses du ventre.

savoir porter son sac à main

Le sac à dos est certainement le meilleur pour la colonne vertébrale. Si vous portez votre sac en bandoulière, essayez, dans la mesure du possible, de changer régulièrement d'épaule.

Pratiquez le meilleur sport pour le dos

Il n'y a pas de mauvais sport pour le dos à partir du moment où celui-ci est pratiqué en respectant les bons gestes et sans forcer. La natation remporte toujours la faveur du corps médical, mais la brasse et le papillon peuvent provoquer des douleurs dans le haut du dos. Soyez donc vigilante. N'hésitez pas à demander conseil à un spécialiste.

Debout dans les transports, stabilisez-vous bien

Il n'est pas toujours facile de trouver une place assise aux heures de pointe. Si vous restez debout, écarter légèrement les pieds pour plus de stabilité en vous tenant à une barre ou une poignée. Pensez à rentrer le ventre quand ça bouge trop, ça vous aidera à garder l'équilibre.

Asseyez-vous correctement dans votre voiture

On monte souvent dans sa voiture n'importe comment. Et si un véhicule se colle à vous dans un parking, c'est encore pire. Alors quand vous le pouvez, asseyez-vous sur le côté du siège, les pieds posés sur le sol à l'extérieur. Puis pivotez le tronc en prenant appui sur le volant. Calez votre bassin bien au fond du siège, qui doit être quasiment vertical. Pour sortir faites l'inverse.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Arômes alimentaires

Au fil du temps

La palette des arômes s'est extrêmement étendue puisque l'on a réussi à créer des arômes qui n'existaient pas dans la nature, soit en synthétisant une nouvelle molécule, soit en assemblant plusieurs molécules issues de substances naturelles.

On trouve donc aujourd'hui dans les produits que l'on consomme à la fois des arômes naturels et non naturels.

Arôme artificiel ou naturel

Pour savoir ce que contient le produit que l'on achète, il faut lire attentivement l'étiquette. Si l'arôme naturel est signalé par la mention "arôme naturel", le non-naturel, lui, n'est plus signalé : on ne parle plus d'"arôme artificiel" mais d'"arôme", sans plus de précision.

Une lecture attentive de l'étiquette est d'autant plus importante si l'on est sujet à des allergies alimentaires. En effet, si l'on est allergique à la noisette, on sera tout aussi allergique à l'arôme naturel de noisette, qui contient les mêmes molécules. A l'inverse, un arôme de noisette non



naturel ne contient pas les molécules du fruit responsables de l'allergie et ne déclenche donc pas d'allergie.

Ce qui n'est pas indiqué, en revanche, c'est l'influence de la consommation d'aliments très aromatisés sur l'évolution de notre goût, modifiant nos habitudes alimentaires. Une question d'éducation du goût mais aussi de santé.

Trucs et astuces

Apaiser les coups de soleil

Pour apaiser la sensation de brûlure accompagnant un coup de soleil, on peut battre dans un saladier de l'eau et de l'huile en proportions identiques.

Tremper un torchon en coton dans le mélange et appliquer sur le coup de soleil comme un cataplasme. Renouveler au besoin.



Améliorer l'efficacité des crèmes pour les yeux

Pour améliorer l'efficacité des crèmes pour les yeux, on peut les conserver au réfrigérateur.

L'application d'une crème froide permettra d'améliorer la circulation autour des yeux.



Lotion antipelliculaire

20 g de feuilles de sauge
20 g de feuilles de romarin
1 litre d'eau

Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 15 min. Frictionnez le cuir chevelu un matin sur deux.



Tenue adaptée pour le sport

Le sport est idéal pour la ligne, la forme et la beauté. En faire régulièrement est très bon, mais attention à ne pas porter de soutif gorge avec des baleines car ils abîment les seins. En effet la poitrine peut se relâcher plus vite. Opter pour les brassières ou les soutiens gorges spéciaux pour le sport.



O. A. A.

Mots Fléchés N°1721

à moitié paralysé	mauvaise habitude	riqoureux	larcin	prison de	firmament	êtres asexués
opinion contraire	localisera	mauvais milieu	comme un vieux croûton	longent	pari de turfiste	
étude des cailloux				palpable		épuisé
différends				jointes		
empester			direction estivale		face de dé	
céréales		saillies	lieu d'exposition		le vide	finesse
		outil de charpentier				
âge géologique		façon-nées				armé
soins		pigeon-nier		lettre grecque	ancien supplice	arme de tir
				l'écran au four	unités agraires	
harnachée	silencieux			relate		
	citadine			rideau filtrant		
				minutieux		
genre d'amphore			tas de produits	conférencier	mot de liaison	puits perdu
accueillera			gallium en chimie		tendon	
						rapport de cercle
	il vaut l'astate		rat			distendit
conformité						possédé
						écho amplifié
esquive			répétitif			
			écho de corrida			
baudet			se permet		ondula	
partie d'archipel			bouffée		ialon	
		larme			liqueur de riz	
		bruit de baquettes			soleil de pharaon	
personnalité	sentir					belle technique
	courroux d'aïeul					crétin
				enjambés		article partitif
se dirigerait			couleur	le dernier est à la mode		fondement
				cérium à l'amphi		
soustrait				autre do	accord du midi	île de Vendée
		aliment			pronom masculin	
principal					près de	

SUDOKU	N°1721	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1720
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

		8		5	3	8	4	9	7	6	2	5	1	3	A	L	V	E	C	M	U
	4		5		6	7	2	3	1	8	5	4	6	9	A	D	M	I	N	I	S
3	6	4					5	1	6	4	3	9	7	8	T	I	R	E	T	B	
				3	7		9	5	8	6	2	7	3	4	T	E	R	R	A	I	
7		2		4		6	2	6	4	5	1	3	9	7	V	I	T	O	I		
	9	7					1	3	7	8	9	4	2	5	O	T	A	G	E		
1				6	5	4	4	8	2	3	7	6	1	9	S	I	T	E	R		
	7						6	9	5	2	4	1	8	3	A	N	E	L	U		
6	5			4			3	7	1	9	5	8	6	2	N	P	L	O	N		
															E	S	A	V	A		
															M	E	S	A	S		
															R	G	R	E	N		
															A	G	I	R	I		
															R	E	G	E	N		
															F	O	L	I	E		
															N	E	T	G	R		
															I	N	G	E	N		
															A	S	S	A	I		
															L	I	S	U	N		

L'infini est-il paradoxal en mathématiques ?

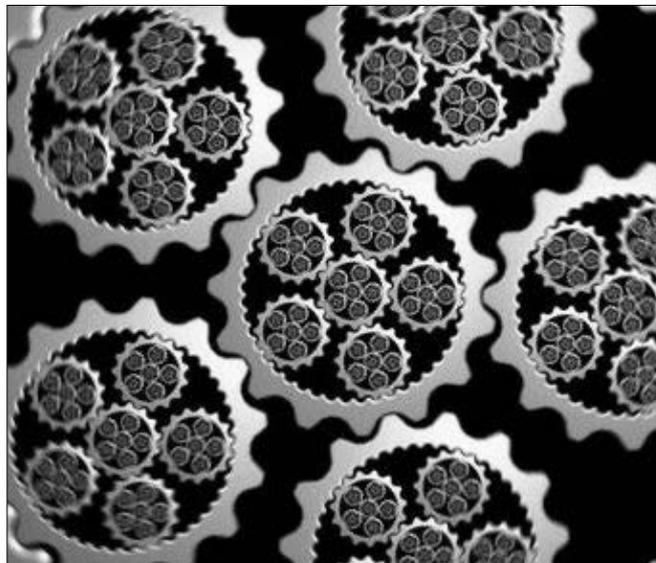
L'infini est un sujet d'étude qui ne cesse de surprendre. Contrairement aux autres domaines des mathématiques, le travail n'y est pas seulement déductif. Comme l'a compris Gödel, il faut en trouver les règles par l'essai d'axiomes et des théories nouvelles. Le vertige que l'exploration des totalités infinies nous fait éprouver et l'étonnement dont on est saisi par les limitations logiques rencontrées constituent des plaisirs intellectuels souvent dérangeants. Pour résoudre le paradoxe du tout et des parties et affronter l'hypothèse du continu, notre idée de l'infini actuel doit évoluer ; aujourd'hui encore, nous découvrons de nouveaux infinis.

L'infini mathématique peut-il être maîtrisé ? Autrement dit, peut-on faire une théorie de l'infini qui évite tout paradoxe et toute incohérence ? Pour répondre à ces questions, nous distinguerons paradoxes et situations logiquement peu satisfaisantes. Un paradoxe au sein d'une théorie est la possibilité de démontrer une chose et son contraire. Dans cette situation, tout en n'utilisant que des raisonnements fondés sur les axiomes de la théorie, nous pouvons en tirer une affirmation A et l'affirmation contraire Non A. En mathématiques, les paradoxes (on les dénomme aussi contradictions, inconsistances, antinomies) sont inacceptables, et les logiciens font tout pour les éviter.

Le paradoxe de l'hôtel de Hilbert (à découvrir à la page suivante) montre pourquoi des ensembles infinis ont longtemps paru absurdes.

Aujourd'hui, les mathématiciens connaissent toutes sortes de moyens pour contourner les paradoxes au sein des théories mathématiques de l'infini. La question subsiste : ces moyens atteignent-ils leurs fins ? Une situation logiquement insatisfaisante apparaît lorsqu'une théorie nous permet d'énoncer des propriétés étonnantes, parfois opposées à notre attente, sans toutefois qu'une véritable contradiction apparaisse. Nous pouvons alors continuer à développer la théorie en espérant que la difficulté sera résolue plus tard. Parfois, nous finissons par accepter la situation jugée gênante, et ce qui était perçu comme douteux devient alors banal, comme si une métamorphose de nos conceptions profondes s'était produite. Quelle est aujourd'hui la situation entre paradoxes infinis, situations insatisfaisantes tolérées et digérées ? Pour le savoir, nous allons passer en revue quelques paradoxes de l'infini mathématique, paradoxes qui décidèrent de son histoire. À chaque fois, nous évoquerons les solutions mathématiques avancées et nous nous interrogerons pour savoir si ces solutions sont satisfaisantes en tout point ou si, au contraire, elles laissent des zones d'ombre qui marquent la limite de cette prétendue maîtrise de l'infini par le formalisme des mathématiques modernes.

L'infini est un sujet d'étude qui ne cesse de surprendre. Contrairement aux autres domaines des mathématiques, le travail n'y est pas seulement déductif. Comme l'a compris Gödel, il faut en trouver les règles par l'essai d'axiomes et des théories nouvelles. Le vertige que l'exploration des totalités infinies nous fait éprouver et l'étonnement dont on est saisi par les limitations logiques rencontrées constituent des plaisirs intellectuels souvent dérangeants. L'infini n'a pas été accepté facilement, et on a longtemps espéré pouvoir s'en passer. Aristote refusait l'infini actuel, c'est-à-dire pris d'un seul tenant. Il déniait toute



existence physique à l'infini, mais lui reconnaissait une certaine existence mathématique, car il lui semblait nécessaire d'envisager des grandeurs de plus en plus élevées : chaque entier est suivi d'un autre ; aucun point n'est le dernier point d'une droite. Les mathématiciens ont tenté de se contenter de cet infini potentiel ou en tout cas de s'y ramener, en évitant autant que possible l'infini actuel. Georg Cantor a montré qu'il est possible de dénombrer l'ensemble des nombres rationnels, qui paraît plus grand que l'ensemble des nombres entiers. Euclide, par exemple, n'énonce pas qu'il existe une infinité de nombres premiers, mais que « les nombres premiers sont en plus grande quantité que toute quantité de nombres premiers proposée », ce qu'il démontre en établissant que si des nombres premiers sont donnés par avance, on peut en construire un qui sera différent de tous ceux qui étaient donnés. La raison profonde de cette méfiance vis-à-vis de l'infini actuel est le paradoxe de la réflexivité : si un ensemble est infini, il est possible de le mettre en correspondance un à un (on dit aussi bijective, ou biunivoque) avec une de ses parties propres (c'est-à-dire différente de lui-même). La relation qui associe n^2 au nombre n , par exemple, établit une correspondance bijective entre les nombres entiers 0, 1, 2, 3, ... et les carrés 0, 1, 4, 9, ... lesquels sont pourtant moins nombreux.

Le même problème surgit à propos du segment des nombres réels compris entre 0 et 1 et celui des nombres réels compris entre 0 et 2 (la correspondance bijective est celle qui, à x , associe $2x$) ; généralisant, on met sans aucune peine en correspondance bijective deux segments de

droite AB et A'B' quelconques. Plus gênante encore, la correspondance qui à x associe $1/(x+1)$, car elle met en correspondance bijective l'intervalle des nombres réels compris entre 0 et 1, noté et l'ensemble des nombres réels positifs. Cette démonstration de Cantor permet de prouver l'existence d'infinis plus grands que l'infini dénombrable.

En quoi le paradoxe de la réflexivité est-il un paradoxe, nous demandons-nous aujourd'hui ? C'est un paradoxe, car le principe du tout et de la partie qui indique que « le tout est plus gros que la partie » y est mis en défaut. On n'imagine pas de renoncer à une vérité aussi claire. On craint que notre raison ne puisse résister à la remise en cause d'un tel principe immédiat. Reconsidérer ce principe du tout et de la partie apparaîtrait d'une audace insensée, et c'est pourquoi on a bien souvent préféré conclure que seul un être infini lui-même, Dieu par exemple, peut penser l'infini. L'Église s'opposait d'ailleurs à toute tentative des hommes de penser l'infini actuel. Saint Thomas d'Aquin considérait que quiconque pensait concevoir l'infini actuel entraînait en concurrence avec la nature unique et absolue infinie de Dieu. Il faudra 2.000 ans pour franchir cet obstacle. Le principe du tout et de la partie qui, à vrai dire, n'est guère utile en mathématiques, devait être reconsidéré : ce principe éminemment paradoxal empêchait tout progrès dans la compréhension de l'infini actuel. Cette audace sera le fait du philosophe mathématicien tchèque Bernhard Bolzano (1781-1848), dont l'ouvrage *Les paradoxes de l'infini*, publié après sa mort en 1851, envisage des corre-

spondances bijectives entre une totalité et l'une de ses parties propres, sans s'en émouvoir. Au contraire, Bolzano propose de voir dans ces correspondances la caractéristique des totalités infinies, ce qui revient à abandonner, pour les totalités infinies, le principe du tout et de la partie. Plus tard, le mathématicien allemand Richard Dedekind définira qu'un ensemble est infini s'il peut être mis en bijection avec une de ses parties propres : aujourd'hui, on adopte souvent cette définition en théorie des ensembles pour définir un ensemble infini. La différence entre ces deux infinis est importante en géométrie. Avant Bolzano, Gottfried Leibniz avait défendu l'idée de l'infini actuel. « Je suis tellement pour l'infini actuel qu'au lieu d'admettre que la nature l'abhorre, comme l'on dit vulgairement, je tiens qu'elle l'affecte partout, pour mieux marquer la perfection de son Auteur » (Leibniz, *Opera omnia studio Ludov. Dutens, tome II, partie X*). Bolzano place cette citation en exergue de son ouvrage révolutionnaire.

D'Aristote à Bolzano, l'impensable infini actuel

Cependant, l'infini actuel que défend Leibniz est différent de celui des totalités infinies considérées actuelles dans le problème du paradoxe de la réflexivité. Leibniz défend plutôt un infini philosophique, celui du monde physique pris comme un tout. L'infiniment petit ne saura vraiment trouver une place confortable et assurée en mathématiques qu'en se débarrassant de son objectivité, c'est-à-dire quand on ne parlera plus des infimement petits comme d'objets mathématiques, mais comme de limites. Les mathématiciens du XX^e siècle sauront redonner aux infimement petits un statut d'objet authentique. La méthode utilisée au XIX^e siècle pour rendre rigoureux le calcul infinitésimal est un renoncement à l'infini actuel, auquel on substitue un infini potentiel, celui de quantités qui s'approchent de plus en plus de leur limite.

Le prince des mathématiciens, Gauss (1777-1855), exprimant le sentiment partagé par la communauté mathématique de son époque, écrivait par exemple : « Je conteste qu'on utilise un objet infini comme un tout complet ; en mathématiques, cette opération est interdite ; l'infini n'est qu'une façon de parler. »

Bolzano, puis Gauss et Leibniz, ont amené notre conception actuelle de l'infini. On peut donc affirmer que malgré quelques tentatives diverses pour fonder une science mathématique de l'infini, c'est Bolzano et nul autre qui, en affrontant le paradoxe de la réflexivité, a le premier ouvert la voie à ce qui aujourd'hui est notre conception de l'infini mathématique pris comme un tout.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

STYLO À BILLE

Inventeur : László Bíró, Date : 1938, Lieu : Hongrie

C'est un certain László qui essaya le premier de faire rentrer de l'encre utilisée en imprimerie dans un stylo. Malheureusement ce fut un échec cuisant : l'encre était trop visqueuse et ne s'est jamais écoulée de celui-ci. Un jour en regardant des enfants jouer aux billes dans des flaques, notre jeune inventeur remarqua que la bille laissait une traînée d'eau sur le sol.



ENQUÊTE D'ACTION TRAFIC DE STUPS, DÉLIQUANCE ROUTIÈRE,...



20h45



Délinquance routière, vols avec violence mais aussi trafic de drogue : Lyon est une ville en pleine effervescence. Au cœur de cette agglomération de plus de deux millions d'habitants, les forces de l'ordre n'arrêtent jamais. Le week-end, les bords du Rhône attirent des centaines de jeunes désireux de faire la fête. Cannabis, drogues dures : la proximité de la ville avec l'Autoroute du soleil donne parfois lieu à des saisies importantes car des transporteurs de stupéfiants passent par là pour livrer leurs clients plus au Nord en France. Les dealers viennent bien souvent des banlieues sensibles, à seulement quelques kilomètres du centre

L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ



22h30



Jun 1960. Le détenu Frank Morris, un as de l'évasion, est transféré transféré au célèbre pénitencier d'Alcatraz, construit sur un pignon rocheux face à San Francisco. Il consacre tout son temps à la préparation d'un plan. Dès son arrivée à la prison, il se lie d'amitié avec un vieux détenu, Litmus, qui lui fournit des accessoires, et avec English, condamné à perpétuité. Peu à peu, Frank découvre la violence qui règne à Alcatraz. Il est décidé à s'évader et contacte les frères Anglin, d'anciens codétenus. A l'aide d'une pince à ongle et d'une cuillère, il élargit l'entrée du conduit d'aération de sa cellule. Mais le directeur de la prison le surveille de près

JUSQU'AU DERNIER : LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE AU CŒUR DE LA NUIT



20h45



En juin 1940, l'Allemagne nazie occupe Paris. Avec la défaite française, la propagande nazie, dans laquelle les juifs sont assimilés à des rats, est diffusée dans toutes les salles de cinéma d'Europe. Le 21 juin 1941, les armées allemandes entrent sur le territoire soviétique, depuis les pays baltes jusqu'à l'Ukraine. Les pogroms se multiplient et les Einsatzgruppen, les commandos mobiles de tueries qui avaient en 1939 éliminé l'élite polonaise, sont chargés de traquer les juifs et les communistes à l'arrière de la Wehrmacht. Ils quadrillent les territoires qui tombent sous la botte nazis sur toute la longueur du front et fusillent les hommes juifs entre 16 et 40 ans

FAMILLE D'ACCUEIL DES COUPS À PRENDRE



20h45



Le jour de l'anniversaire de Juliette, sa vraie mère débarque sans être invitée alors qu'elles ne se sont pas vues depuis trente ans ! Elle lui fait une révélation qui va remettre en question tout l'équilibre de la famille Ferrière... Parallèlement, Sonia, maltraitée par ses parents, est placée chez les Ferrière. La jeune fille affirme pratiquer la boxe en secret. Le doute surgit : les coups viendraient-ils du ring ? Marion comprend alors que l'adolescente n'est pas la victime de ses parents, mais d'autres élèves de sa classe, qui la terrorisent

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LA FIN DU POISSON À FOISON ?



20h50



Depuis des dizaines d'années, une armada de bateaux sillonne sans interruption les mers du globe. Une pêche intensive qui menace gravement la biodiversité. Selon les spécialistes, cette surpêche se pratique sur 90 % de la Méditerranée, tandis que 40 % des espèces de poissons du nord-est de l'Atlantique sont menacées. Les systèmes de quotas ou les subventions accordées par l'Union européenne contribuent à cette situation, comme le concède Maria Damanaki, une commissaire aux Affaires maritimes et à la Pêche qui a récemment mis sur pied une réforme contre cette surexploitation des ressources. Mais ces mesures de l'UE suffiront-elles à empêcher le désastre ?

ENVOYÉS TRÈS SPÉCIAUX



20h45



Une radio envoie en Irak son meilleur duo de reporters : Franck Bonneville, journaliste, et Albert Poussin, ingénieur du son. Très vite, c'est par millions que les auditeurs suivent leurs récits reflétant « à chaud » l'intensité des combats et la difficile survie de la population. Le jour où Franck et Albert sont victimes d'une prise d'otages, un mouvement de solidarité d'une rare ampleur s'organise pour obtenir leur libération. Retour du slogan « un euro pour nos otages », la France se mobilise en masse. Mais, problème, ces deux envoyés très spéciaux n'ont jamais mis les pieds en Irak, et les récits haletants qui ont fait leur notoriété sont enregistrés depuis Barbès, à Paris

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT ÉPISODE 8 : LA FINALE



20h50



Le moment est venu pour les dix finalistes de livrer un dernier effort et tenter de décrocher la récompense suprême. Tous s'élanceront successivement pour un dernier numéro en direct, face aux jurés et aux téléspectateurs. Ils disposeront de deux minutes seulement pour épaier et convaincre qu'ils sont l'« Incroyable Talent ». Comme les années précédentes, le jury n'aura qu'un avis consultatif sur cette finale. Seuls les téléspectateurs auront le pouvoir de vote pour désigner le grand vainqueur. Qui succèdera à Simon Heulle et remportera le titre d'« Incroyable Talent » ? Qui repartira avec les 100 000 euros et une participation au festival « Juste Pour Rire » à Montréal ?

PERSON OF INTEREST LA TRAVERSÉE DE NEW YORK



20h50



Reese et Carter entraînent Alonzo Quinn, blessé lors d'une fusillade par les policiers du HR, dans le bâtiment fédéral pour le livrer au FBI. Finch les informe que le numéro de Reese est apparu et que sa photo a été distribuée à chaque flic corrompu et aux membres des gangs de la ville, en promettant une grosse récompense à celui qu'il le ferait prisonnier



Web : www.l midi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@l midi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@l midi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@l midi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
IANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 021.0007113000214 ché 15
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Indila

nommée pour les Globes
de Cristal 2015

Le 13 avril
on célébrera les
10 ans des Globes de
Cristal.
La liste des nommés
vient d'être dévoilée.
Sans surprise
Indila est en
lice..

Georgia May Jagger

nouvelle égérie
d'Angel

Georgia May Jagger
rejoint l'écurie Thierry
Mugler en tant que visage
de son iconique jus Angel.
Avant elle, Eva Mendes,
Naomi Watts en ont été
égéries ainsi que Jerry
Hall, sa mère.



Victoria Beckham

elle se recueille en la
mémoire de
Louise Wilson

Après la Fashion week, place au
recueillement dans la cathédrale
Saint-Paul à la mémoire de Louise
Wilson, prêtresse de la mode
disparue en 2014.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h51
Dohr	13h02
Asr	16h12
Maghreb	18h44
Icha	20h04

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

UNE NOUVELLE CAMPAGNE LANCÉE

APPEL À BOYCOTTER LES PRODUITS ISRAËLIENS

Une commission palestinienne a lancé, mardi, une nouvelle campagne pour le boycott des produits israéliens en réponse aux sanctions imposées par l'occupant visant à "étrangler financièrement et économiquement" l'Autorité palestinienne, a indiqué le chef de cette commission.

"Le marché palestinien représente 4,2 milliards de dollars pour les entreprises israéliennes", a indiqué Mahmoud al-Aloul du parti Fatah, cité par l'AFP.

"Nous voulons éradiquer du marché palestinien tous les produits israéliens en réponse aux décisions israéliennes qui renforcent l'étranglement financier et économique" de l'Autorité palestinienne, a-t-il souligné.

Israël bloque, depuis décembre, les taxes collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne, qui se retrouve ainsi privée de plus de 100 millions d'euros chaque mois.

Ce gel des transferts avait été décrété en réponse à l'adhésion de la Palestine à la Cour pénale internationale (CPI) pour y poursuivre des dirigeants israéliens,

après le rejet par le Conseil de sécurité de l'Onu d'une résolution palestinienne réclamant la fin de l'occupation sous trois ans.

Washington et plusieurs responsables palestiniens ont déjà mis en garde contre un possible "effondrement" de l'Autorité palestinienne si ces fonds ne seraient transférés rapidement.

Dans le cadre de la campagne de boycottage, les membres de cette commission palestinienne ont distribué dans la matinée des avis aux commerçants. Ils ont prévenu que les inspections commenceraient dès mercredi et qu'ils n'auraient "aucune clémence pour les commerçants proposant des produits israéliens", alors qu'ils leur avaient donné mi-février deux semaines pour débarrasser leurs étals de ces produits.

"Nous lançons aujourd'hui une Intifadha pacifique contre les produits israéliens et nous n'arrêterons pas avant qu'il n'y en ait plus aucun sur le marché palestinien", a lancé Mouwafaq Souhweil, haut dirigeant du Fatah à Ramallah.

Cet appel par des dirigeants du parti



Fatah n'est pas une décision de l'Autorité palestinienne, et de fait aucune sanction n'est prévue pour les commerçants qui vendraient des produits israéliens. Depuis plusieurs années, le boycott des

produits israéliens fait des émules à l'étranger, sous l'effet d'une active campagne internationale sous le sigle BDS, pour "Boycott, désinvestissements, sanctions".

PUBLICITÉ

DJEZZY



TEXTO

Pour les textos à volonté

25 DA = 50 SMS

SOUSCRIPTIONS ILLIMITÉES

[COMPOSE *720#]

Pour 25DA de souscription, bénéficiez de 50 SMS vers le réseau Djazzy. Pour en bénéficier, tapez *720# et choisissez l'option GO TEXTO. Souscription valide 24h. Nombre de souscriptions illimité ! Tu peux souscrire autant de fois que tu le souhaites. Les 50 SMS vers le réseau Djazzy ne sont pas cumulables. Une fois les 50 SMS consommés, la tarification du SMS sera de 5DA vers Djazzy et de 7DA vers les autres réseaux nationaux.



مرحبا بالغد

DJEZZY
جازي